



# FICHE DE RENDEMENT SUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES EQUALITY REPORT CARD



Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î. P. É.  
PEI Advisory Council on the Status of Women



## Introduction

La fiche de rendement sur l'égalité est un élément servant à évaluer les progrès de notre province en ce qui a trait à nos objectifs en matière d'égalité des femmes. Le but du Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. est de travailler de concert avec le gouvernement pour aider la province à obtenir d'excellents résultats dans tous les secteurs prioritaires.

Les actions prioritaires et autres considérations évaluées dans la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2015 ont été établies pour le mandat du gouvernement qui a débuté en 2011 et s'est terminé avec les élections du 4 mai 2015. La Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2013 a permis d'évaluer les deux premières années du mandat du gouvernement.

**La Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2015 utilise les résultats de 2013 comme référence.**

Les fiches de rendement sur l'égalité des femmes pour les mandats antérieurs du gouvernement ont été publiées en 2008 (projet pilote), 2009 et 2011.

## Table des matières

Évaluation globale	... 2
Priorité accordée à l'égalité	... 4
Pouvoir de décision chez les femmes	... 7
Prévention de la violence	... 10
Accès à la justice	... 13
Santé des femmes	... 16
Appuis pour la prestation de soins	... 19
Éducation et formation des adultes	... 22
Diversité et inclusion	... 25
Situation économique des femmes	... 28
Notes relatives au processus	... 31



Photo : Actions Femmes Î.-P.-É.

La présente évaluation des progrès du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard quant à ses objectifs en matière d'égalité des femmes couvre la période de juin 2013 à avril 2015, au moment du déclenchement des élections. Le Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. a accordé une note de **C** au gouvernement pour l'ensemble de ses actions.

Le présent rapport examine les actions du gouvernement libéral dirigé par le premier ministre Robert Ghiz jusqu'à janvier 2015 et par le premier ministre Wade MacLauchlan de janvier à avril 2015. La ministre responsable de la Situation de la femme durant toute cette période était l'honorable Valerie Docherty. Le rapport peut contenir des promesses faites et des actions électorales entreprises depuis les dernières élections, qualifiées d'orientations constructives pour le gouvernement, mais celles-ci ne constituent pas la base de l'évaluation.



## Barème de notation

Selon la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes 2015, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard obtient la note de **C** pour 2013 à 2015 en ce qui a trait aux progrès réalisés par rapport aux objectifs en matière d'égalité des femmes. Il s'agit de la même note qu'en 2013.

**22** points sur une possibilité de 45

pour les **DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES** établis par le Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É.

Ces domaines d'actions prioritaires ont été établis en 2012 et ont été choisis parmi les recommandations du Conseil consultatif qui ont été faites au gouvernement dans les fiches précédentes, les comptes rendus et mémoires, les guides relatifs aux politiques ainsi que lors de rencontres officielles. Certaines recommandations datent de plusieurs années.

**32** points sur une possibilité de 45

pour les **AUTRES CONSIDÉRATIONS** dans chaque catégorie

Ces considérations comprennent des initiatives présentées par le gouvernement et appuyées par le Conseil en tant que bonnes pratiques à l'appui des objectifs d'égalité.

**10** points en **supplément** sur une possibilité de 10

On met en évidence des projets et des initiatives d'excellente qualité qui proposent des bonnes pratiques permettant de continuer à améliorer la situation des femmes et des filles ainsi que de leurs familles à l'Île-du-Prince-Édouard.

**LE POINTAGE TOTAL DE 64 SUR UNE POSSIBILITÉ DE 100 POINTS CORRESPOND À UNE NOTE GLOBALE DE C.**

### Domaines d'actions prioritaires

Non accomplie – 0 point

En cours – ½ point

Accomplie – 1 point

### Autres considérations

Grande dégradation – 1 point

Légère dégradation – 2 points

Aucun changement – 3 points

Légère amélioration – 4 points

Grande amélioration – 5 points

**Supplément** – 1 point chacun

### Le total des points correspond aux notes suivantes :

49 ou moins = F                      59 ou moins = D

60–63 = C–                              **64–66 = C**

67–69 = C+                              70–73 = B–

74–76 = B                                 77–79 = B+

80–83 = A–                               84–86 = A

87 ou plus = A+

**Les évaluations sont basées sur l'information mise à jour le 6 avril 2015, avant le déclenchement des élections.**

# ÉVALUATION GLOBALE 2015

## Que signifie un C?

Le Conseil consultatif attribue la lettre **D** au statu quo; le **C** représente donc de petites mais importantes mesures. Certaines mesures visant l'égalité des femmes sont, en effet, assez substantielles. Parmi les plus importantes depuis 2013, notons les suivantes :

- Considérations relatives au sexe et à la diversité devant dorénavant être prises en compte dans les mémoires au Conseil exécutif sur l'élaboration des politiques;
- Améliorations dans le soutien aux services de santé mentale et de toxicomanie qui commencent à aborder une crise provinciale;
- Ministères du gouvernement plus attentifs à l'égalité des sexes et aux différents besoins dans leurs milieux de travail;
- Attention particulière portée aux problèmes de violence et engagement envers des structures qui aident à prévenir la violence.

Ces engagements importants sont pris dans des périodes difficiles sur le plan économique, social et culturel pour les femmes et les familles de l'île. La pauvreté et les autres vulnérabilités exposent les lacunes dans les programmes et les services.

- Déficience du plan d'action sociale pour réduire la pauvreté, surtout pour appuyer l'inclusion sociale.
- Sérieuses répercussions des compressions fédérales et du transfert des programmes, surtout ceux liés à l'éducation et à la formation des adultes;
- Lacunes grandissantes dans les services et en termes d'appui en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Services et programmes sociaux qui continuent de dépouiller les gens de leur dignité.
- Manque de collaboration et de financement relatif aux organismes communautaires qui offrent les services de première ligne.

## Selon les groupes de discussion...

- « Quand avons-nous cessé de vivre dans une société pour vivre dans une économie? En période d'austérité, le soutien aux plus démunis est la première chose à laquelle on s'attaque. »
- « Tout est interrelié. Nous devons apprendre à soutenir les gens, quels que soient leurs problèmes. Il faut offrir des services permettant de soutenir la personne dans son ensemble et sa famille. »
- « Il y a une incompréhension des règles d'équité et de justice sociale, du caractère unique des obstacles et des défis auxquels font face les personnes handicapées. On s'efforce de traiter tout le monde de la même façon, mais cela ne tient pas compte du fait que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous et qu'au départ, chacun d'entre nous ne bénéficie pas des mêmes possibilités. »
- « Pourquoi une personne recevrait-elle une réponse différente lorsque quelqu'un l'accompagne pour plaider sa cause que si elle se présentait seule pour demander de l'assistance? [...] On vous donne ce qui vous revient de droit uniquement si vous vous battez pour l'obtenir. »

**De 2013 à 2015, le gouvernement n'a pas été en mesure d'augmenter sa cote générale de C. Toutefois, le Conseil consultatif sur la situation de la femme croit fermement que le gouvernement peut obtenir des cotes plus élevées concernant l'égalité des femmes. Nous anticipons avec plaisir l'occasion de collaborer avec le gouvernement nouvellement élu. Le Conseil consultatif consultera les représentants gouvernementaux afin de définir les domaines d'actions prioritaires pour la prochaine fiche de rendement sur l'égalité des femmes en 2017.**



## Priorité accordée à l'égalité

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il respecte sa promesse d'évaluer l'incidence des lois, des politiques et des budgets existants et éventuels sur la vie quotidienne des femmes, des hommes et de divers groupes. Il doit donc appliquer une analyse axée sur les sexes et la diversité dans la planification, l'évaluation, les processus décisionnels, les pratiques de gestion et la culture organisationnelle.*



### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

#### Questionnaires de la Fiche de rendement sur l'égalité remplis par tous les ministères

**Accomplie**  
(2013 : Accomplie)

- Tous les ministères ont rempli un questionnaire. Tout le monde a respecté les délais. Les réponses étaient excellentes dans l'ensemble : approfondies, claires et complètes. Elles constituent la base du présent rapport, et nous sommes très reconnaissants de leur collaboration.

#### Démonstration que la stratégie de réduction du Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté comprend une analyse axée sur les sexes et la diversité

**Non accomplie**  
(2013 : En cours)

- Le ministère des Services communautaires et des Aînés souligne que certains éléments du Plan d'action sociale abordent différemment les besoins des femmes et des diversités culturelles de ceux de la population de la province dans son ensemble. Le Ministère donne des exemples, dont la mise en œuvre d'une augmentation pluriannuelle du taux des allocations alimentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale, laquelle aura un impact plus grand sur les femmes; et les subventions pour la sensibilisation à la violence commise envers les aînés, lesquelles seraient davantage bénéfiques aux personnes âgées vulnérables.
- Dans ce cas-ci, l'échec est attribuable au Plan d'action sociale lui-même, qui n'a rien fait, ou si peu, pour lutter contre la pauvreté persistante à l'Île-du-Prince-Édouard. Celle-ci affecte différemment les femmes, les personnes âgées, les Autochtones et les gens ayant un handicap, entre autres groupes. Plus nous tardons à nous attaquer à la pauvreté, plus les groupes vulnérables s'appauvrissent et sont désavantagés.

#### Engagement à mettre à jour le profil statistique des femmes de 2010 – y compris l'établissement de dates cibles

**Accomplie**  
(2013 : En cours)

- Le Secrétariat interministériel aux affaires féminines indique que des efforts sont faits en vue de mettre à jour la revue statistique pour 2015. En raison des changements apportés à Statistique Canada et à la façon dont l'organisme recueille les données (modification du formulaire long du recensement), la mise à jour a présenté des défis et nécessité des efforts supplémentaires. Le mois de publication visé pour la mise à jour est octobre 2015, soit le Mois de l'histoire des femmes. Nous attendons avec impatience cette publication.

#### Formation sur l'analyse axée sur les sexes et la diversité mise à l'essai et évaluée par des cadres supérieures du ministère des Services communautaires et des Aînés

**Accomplie**  
(2013 : Accomplie)

- La formation demandée a eu lieu en 2013 et figure sur la Fiche de rendement sur l'égalité de 2013. Depuis ce temps, nous sommes heureux que la formation sur l'analyse axée sur les sexes et la diversité (ainsi que sur les besoins des personnes âgées et les travaux en cours sur les besoins des personnes handicapées) fasse partie de la série d'ateliers « Policy PEI ». Cette formation a été donnée au personnel du gouvernement dont le travail est lié aux politiques, notamment la planification, la préparation de rapports, la conception de programmes et l'évaluation. Il s'agit de progrès remarquables, et nous sommes impatients d'étendre la formation au niveau des politiques et de la planification, et d'élargir l'application de l'optique axée sur les sexes et la diversité.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Exemple concret de l'application d'une analyse axée sur les sexes et la diversité d'au moins la moitié des ministères

En cours  
(2013 : Accomplie)

- ➔ Même si cinq ministères sur dix ont fourni des exemples d'application de l'analyse axée sur les sexes et la diversité, certains de ceux-ci décrivaient des programmes pouvant avoir des effets différents sur les femmes, les hommes et divers groupes, mais ne faisaient pas état d'une réelle analyse. Les exemples provenaient des ministères de l'Agriculture et des Forêts, de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de la Santé et du Mieux-être, de l'Innovation et des Études supérieures ainsi que des Services communautaires et des Aînés. Le nombre de ministères ayant fourni des exemples d'analyse axée sur les sexes et la diversité a donc baissé puisqu'il était de six sur dix en 2013.
- ➔ Au cours des mois et des années à venir, les membres du Conseil s'attendent à constater des effets positifs des initiatives du Conseil exécutif qui devront normalement être pris en considération pour l'analyse axée sur les sexes et la diversité.
- ➔ Une tendance à surveiller : dans l'ensemble du gouvernement, les ministères semblent plus en mesure de déterminer la façon dont ils ont amélioré la situation relative à l'égalité au niveau des sexes et de la diversité pour leur propre personnel que pour la population en général. Les premiers pas à l'interne doivent se traduire par des changements qui permettent d'améliorer de façon manifeste la situation de la femme dans l'ensemble de l'Î.-P.-É.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- ➔ Tout au long de son mandat à titre de ministre responsable de la Situation de la femme, l'honorable Valerie Docherty a toujours mis en relief le volet lié à la situation de la femme de son portefeuille. Le Conseil consultatif sur la situation de la femme est reconnaissant de ce soutien accru à la sensibilisation à la différence selon les sexes.
- ➔ L'excellent document du Secrétariat interministériel aux affaires féminines intitulé *Gender and Diversity Analysis in Public Policy and Programs* est cité dans les lignes directrices révisées (novembre 2013) relatives aux documents du Conseil exécutif. Cela signifie que l'analyse axée sur les sexes et la diversité fait désormais partie des exigences de base pour les propositions soumises au Conseil exécutif. Il s'agit d'un pas énorme.
- ➔ Au cours des dernières années, l'intégration de la directrice du Secrétariat interministériel aux affaires féminines à la haute direction du ministère des Services communautaires et des Aînés s'est révélée utile. Le Secrétariat a des responsabilités à l'égard aussi bien de l'analyse axée sur les sexes et la diversité que des besoins des personnes handicapées, et il incorpore ces deux aspects dans les discussions.
- ➔ Afin que soient prises en compte les différences entre les sexes, le Secrétariat interministériel aux affaires féminines fait partie de nombreux comités à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, dont neuf comités ou groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux, deux comités/initiatives réunissant des hauts fonctionnaires des provinces atlantiques, cinq initiatives intergouvernementales et 21 comités provinciaux. C'est fantastique. Cela signifie également que le bureau est très dispersé.
- ➔ Les organisations communautaires rappellent au gouvernement qu'elles offrent de façon efficiente des services essentiels au soutien de l'égalité des sexes et de la diversité. Elles sont reconnaissantes pour les généreux appuis non financiers, notamment sous forme d'aide directe et en nature pour des bureaux. Elles sollicitent du financement pour des services demandés, mais non financés tels que des services de recommandation pour les citoyens.

### ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : LÉGÈRE AMÉLIORATION

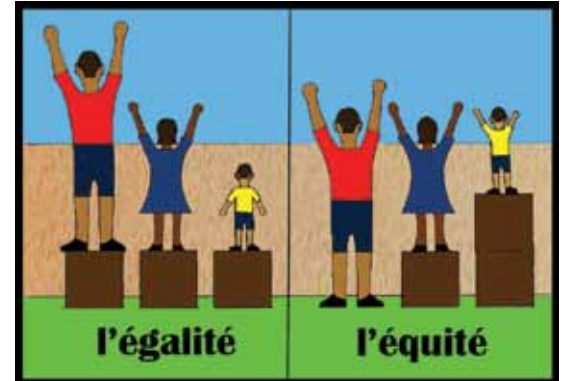
(2013 : Légère amélioration)

## Supplément

- ★ Le Conseil exécutif a achevé ses travaux visant à inclure les répercussions liées au sexe et à la diversité sous forme d'un mémoire révisé au Conseil exécutif, qui s'appuie sur une formation à l'intention des analystes des politiques sur la façon de développer une analyse comparative des sexes et de la diversité. Il s'agit de grands pas en avant. Nous avons hâte de voir les effets positifs de cette mise en œuvre.

### Selon les groupes de discussion...

- Un groupe de discussion composé de nouveaux arrivants a permis de faire des observations précieuses en ce qui concerne l'égalité des sexes au Canada. De dire une femme : « Je vois des choses inacceptables pour les femmes et les enfants, mais les femmes ne comprennent même pas leurs droits et leurs responsabilités. »
- Une autre a ajouté : « Pour beaucoup de femmes immigrantes, il y a des choses qu'elles font parce que c'était la norme dans leur pays. Ce n'est qu'en vivant au Canada qu'elles se rendent compte que c'est mal. Ça vous choque parce qu'ici, c'est considéré comme de la violence envers les femmes. On le vit en se disant tout simplement que c'est comme ça. J'étais une de ces femmes. Il y a un besoin criant de sensibiliser les femmes à leurs droits et à la violence qu'elles ne doivent pas accepter. » Une troisième femme a fait la réflexion suivante : « Plus ça fait longtemps qu'elles vivent ici, plus les dames de ma communauté parlent et sont à l'aise d'exprimer leurs points de vue. »
- Un autre sujet abordé dans les groupes de discussion a été l'importance des organismes communautaires qui font de l'égalité une priorité et qui offrent des services essentiels sur le plan de l'équité. De se remémorer un participant à un groupe de discussion : « Nous avons du financement pour les organismes communautaires qui assurent leur pérennité, vous vous rappelez? Nous devons réattribuer les ressources aux groupes communautaires qui répondent aux besoins de manière holistique, conjointement à un programme de revenu de base garanti ». Un autre a indiqué : « Dans quelle mesure misons-nous sur la famille et les bénévoles, des femmes pour la plupart, pour faire marcher cette province? Je crois que nous devons faire pression sur le gouvernement afin qu'il soutienne les ONG qui accomplissent un travail crucial. Notre communauté ne survivrait pas sans elles. Il y a tout un secteur qui a besoin de reconnaissance et de financement. »



Une nouvelle arrivante au Canada a dit de l'Î.-P.-É. : « Les droits des femmes sont bien protégés. C'est un très bon endroit pour les femmes et les enfants. Les femmes ont des droits semblables à ceux des hommes au Canada. Nous sommes donc très heureuses. »

### RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

L'Île-du-Prince-Édouard demeure le chef de file au Canada quant aux ressources et aux outils qu'elle a développés pour l'analyse comparative des sexes et de la diversité. L'intégration de ces outils dans les énoncés de politique et dans la formation stratégique aidera certainement. Toutefois, il faut soutenir davantage ces travaux. Mais surtout, il faut doter le Secrétariat interministériel aux affaires féminines et les autres bureaux appuyant la diversité d'autres membres du personnel et d'autres ressources pour faire progresser les travaux.



# Pouvoir de décision chez les femmes

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il encourage activement la nomination de femmes. Nous attendons aussi qu'il élimine les obstacles au leadership pour les femmes nommées et élues dans des postes décisionnels et dans le secteur public.*



## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Augmentation du nombre de femmes au sein du Conseil exécutif

**Non accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

- ➔ Avant les élections, sous la gouverne du premier ministre Ghiz, seulement 3 membres du conseil des ministres sur 11 étaient des femmes et sous le premier ministre MacLauchlan, seulement 2 sur 9. Les fonctions de président et de vice-président étaient occupées par des femmes. Le rôle du président est important et bien en vue, mais il exclut son titulaire des débats. En avril 2015, seulement 4 sous-ministres ou hauts fonctionnaires sur 13 étaient des femmes. La PEI Coalition for Women in Government souhaite qu'au moins un tiers des membres du conseil des ministres et des hauts fonctionnaires soient des femmes, afin de maintenir une masse critique au niveau de la représentation.

### Augmentation du nombre de femmes nommées à des postes au sein d'organismes, de conseils et de commissions

**En cours**  
(2013 : Non accomplie)

- ➔ Des 346 nominations faites à des postes au sein de 71 conseils depuis avril 2013, 155 concernaient des femmes. Cela signifie que les femmes ont représenté 45 % des nominations au cours des deux dernières années – soit une hausse de huit points depuis 2013. Il s'agit sans contredit de progrès notables.
- ➔ Malheureusement, le pourcentage de candidatures féminines auprès du programme Au service de l'Î.-P.-É. a baissé de six points depuis 2013, pour atteindre seulement 33 %. Cela fait ressortir la nécessité de prendre des mesures supplémentaires pour atteindre les objectifs en matière d'égalité des sexes et de diversité. Les membres du Conseil attendent avec impatience les résultats des travaux effectués à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale en ce qui concerne l'augmentation du nombre de femmes au sein des conseils publics, en vue d'appliquer les recommandations de ce forum à l'Î.-P.-É.

### Augmentation du nombre de femmes nommées à la présidence ou à la vice-présidence d'organismes, de conseils et de commissions

**Accomplie**  
(2013 : En cours)

- ➔ Entre avril 2013 et mars 2015, 20 des 42 personnes nommées à des fonctions de présidence ou de vice-présidence (48 %) étaient des femmes, et 17 conseils sur 36 (47 %) ont nommé une femme comme présidente. Il s'agit d'un taux de nomination considérablement plus élevé que le sommet précédent de 27 %. C'est une excellente nouvelle et une preuve solide du travail efficace accompli par le gouvernement en vue d'atteindre la parité des sexes dans l'ensemble des organismes, des conseils et des commissions au sein de l'État. La prochaine cible devrait être la nomination de membres des groupes sous-représentés et les nominations dans des rôles non traditionnels.

### Établissement d'objectifs précis, annoncés au public, quant au sexe et à la diversité dans le cadre de nominations au sein d'organismes, de conseils et de commissions

**En cours**  
(2013 : En cours)

- ➔ Les avis de recrutement pour le conseil de Santé Î.-P.-É. à l'automne 2014 visaient à « assurer que le profil général du conseil d'administration reflète un juste équilibre sur le plan du sexe, de la géographie, de la langue, de l'ethnicité et des compétences ». Par la suite, une femme et un homme ont été nommés au conseil en mars 2015. C'est exactement le genre de publicité qu'il nous faut.
- ➔ Les chiffres déclarés par le programme Au service de l'Î.-P.-É. font ressortir que même si le nombre de femmes nommées augmente, le nombre de femmes qui *postulent* recule. Il y a du travail à faire pour aplanir les obstacles qui découragent les femmes de poser leurs candidatures.
- ➔ En ce qui concerne les conseils dont il a la responsabilité, le Secrétariat interministériel aux affaires féminines applique une grille aux candidatures et précise les sexes, les groupes, les secteurs géographiques, voire les professions qui sont sous-représentés, afin d'aider à prendre des décisions éclairées au sujet des nominations. Nous aimerions que cette pratique soit étendue à l'ensemble des ministères.

# Pouvoir de décision chez les femmes

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

**Proportion plus équilibrée de femmes étant cadres et de femmes au sein du personnel dans les ministères où les femmes ont tendance à être sous-représentées au sein de la direction et/ou dans lesquels elles occupent des emplois non traditionnels**

**Accomplie**  
**(2013 : Accomplie)**

- Globalement, dans l'ensemble des ministères qui ont répondu, les femmes représentent 73 % de la totalité des employés (*soit une légère hausse par rapport à 2013*) et 50 % des cadres (*soit une légère baisse par rapport à 2013*). Il y a un écart de près de 23 points entre les femmes qui font partie du personnel subalterne et celles qui sont cadres, comparativement à un écart de 16 points en 2013. Compte tenu des pressions accrues qui sont exercées sur le secteur public, il sera important qu'on accorde une attention particulière à cet écart grandissant afin de s'assurer que les compressions n'ont pas un impact disproportionné sur les femmes. Les femmes représentent 69 % des employés à temps plein et 82 % des employés à temps partiel. Ces chiffres concordent avec ceux de 2013.
- Il existe toujours un équilibre solide entre la proportion de femmes cadres et celle d'employées au sein du gouvernement. Neuf sections sur douze qui ont répondu affichent un écart de 10 points ou moins entre le pourcentage total de femmes et le pourcentage de femmes au sein de la direction. Il s'agit d'une baisse par rapport à la proportion de 10 sur 12 en 2013.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grande lignes

- Les 26 organismes de santé, conseils et commissions ont déjà atteint la parité des sexes, bien avant l'échéance fixée pour l'ensemble du gouvernement. De plus, les conseils de santé ont pris des mesures afin d'établir un équilibre femmes-hommes au sein des conseils dominés traditionnellement par un sexe ou l'autre, comme dans les domaines des sports et des sciences infirmières.
- Les Affaires municipales ont de nouveau encouragé les Insulaires à se porter candidats aux élections municipales de 2014, mettant l'accent sur l'augmentation du nombre de candidates. Le ministre a fait une déclaration au sujet de l'importance de l'équilibre des sexes, et préparé des publicités ainsi qu'une vidéo promotionnelle mettant en vedette une conseillère municipale.
- Le nombre de candidatures féminines aux élections a augmenté pour certains partis et baissé pour d'autres, et a représenté au total 31 candidats sur 105, soit près de 30 %. (LIB : 7/27, un sommet pour le parti; PC : 6/27; NPD : 9/27; VERT : 9/24). Le nombre de femmes au sein du gouvernement n'augmente pas naturellement au fil du temps, et les choses ne changeront pas tant que les obstacles ne seront pas aplanis. Étant donné qu'il n'y a pas de femme à la tête des partis, la visibilité des femmes en politique est très faible.
- La seule recommandation pour accroître le nombre d'élues, faite par la Coalition for Women in Government, que le gouvernement a appliquée au cours des dernières années a été l'instauration d'élections à date fixe. Or, le gouvernement a ensuite abandonné cette mesure.
- Étant donné que les femmes représentent la majorité des employés de la fonction publique, le revenu des femmes est lié de façon disproportionnée aux investissements du gouvernement dans les services publics. Le revenu des femmes est aussi affecté de façon disproportionnée par les réformes des régimes de retraite de la fonction publique comme celles de 2014.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : LÉGÈRE AMÉLIORATION

**(2013 : Légère amélioration)**

## Suppléments

- ★ Dans le discours du Trône de 2013, il y a eu un engagement à « établir une plus grande représentation des femmes au sein des commissions et des conseils provinciaux dont les membres sont nommés, et à atteindre la parité d'ici cinq ans ». Ceci est très important.
- ★ Du financement et des subventions du Secrétariat interministériel aux affaires féminines ont permis aux femmes et aux ONG de l'Î.-P.-É. de participer à une vision ambitieuse; celles-ci n'auraient pas été en mesure d'y participer autrement. Tout ceci a été possible sans perte de subventions aux organismes communautaires œuvrant pour les objectifs en matière d'égalité des femmes. En outre, plusieurs femmes qui ont participé à la conférence ont été inspirées et se sont dites motivées à se porter candidates à une charge publique. Bravo!

## Selon les groupes de discussion...

- Le Cercle des présidents du conseil consultatif a demandé ce qu'il était advenu de ces femmes dont la notoriété n'était pas à faire en politique? En 1993, nous avons nos « cinq femmes célèbres », à savoir la lieutenant-gouverneure, la première ministre, la chef de l'opposition, la présidente et la vice-présidente; il semblait que les femmes s'approprièrent à prendre leur place de façon définitive à la table du processus décisionnel politique. Au cours des 20 années qui ont suivi, nous avons eu du mal à atteindre les sommets passés, à plus forte raison à les dépasser.
- Des nouvelles arrivantes ont parlé d'obstacles précis à leur progression : « La reconnaissance des titres de compétences est toujours difficile pour les nouveaux arrivants. Lorsque nous présentons notre demande d'immigration, la sélection est faite en fonction de nos qualifications, mais une fois arrivées, ces titres de compétences ne signifient plus rien. Rien du tout. J'ai de l'expérience [dans un domaine], mais je ne parviens même pas à obtenir une entrevue pour travailler à la réception [dans un milieu spécialisé dans mon domaine]. Il me faut retourner à l'université pour obtenir des titres canadiens. » D'ajouter une autre femme : « Accordez, s'il vous plaît, plus de reconnaissance aux femmes qui ont des compétences professionnelles et de l'expérience. Elles ont tellement à offrir, mais n'en ont pas la possibilité une fois qu'elles sont arrivées. C'est très frustrant. »



Une nouvelle arrivante au Canada a exprimé de l'espoir : « Les choses semblent s'améliorer pour les femmes depuis que je suis arrivée ici il y a cinq ans. Même à l'Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É., la majorité des membres du personnel sont des femmes; c'est encourageant. Même dans notre communauté, les femmes sont plus nombreuses à sortir de la maison pour aller travailler. »

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**Évitons de mal mesurer les effets immédiats et à long terme d'une représentation accrue des femmes au sein des organismes, des commissions et des conseils provinciaux. D'après les recherches, l'équilibre des genres mène à un processus décisionnel plus efficace. Bien que le nombre de femmes élues et nommées ministres semble chuter, celles qui acquièrent de l'expérience au sein de conseils seront mieux placées pour se faire élire à mesure que les obstacles sont abolis. Au service de l'Î.-P.-É. doit se pencher, tout comme la fonction publique, sur ce qui suit : recrutement et avancement des femmes, groupes divers et groupes sous représentés. Nous espérons que la fonction publique continuera d'être appuyée comme un principal employeur des femmes.**

## Prévention de la violence

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il travaille à mettre fin à la violence envers les femmes et les enfants et à toute forme de violence familiale en fournissant et en appuyant des programmes et des services visant la prévention de la violence et offrant un soutien aux victimes de violence.*

### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

**Financement de base accru pour Services de prévention de la violence familiale, le Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle ou d'autres organismes communautaires qui contribuent à la prévention de la violence ou aident les victimes de violence** **En cours** (2013 : Non accomplie)

- Au cours des deux années que couvre le présent rapport, le financement des Services de prévention de la violence familiale de l'Î.-P.-É. a été augmenté de tout juste un peu plus de 5 %, soit 31 700 \$, pour atteindre 649 100 \$. Le financement du Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É. a augmenté de près de 8 %, soit 16 900 \$, pour atteindre 239 700 \$. Les sommes obtenues en 2013–2014 ont seulement permis de *recupérer* une réduction de 3 % du financement subie l'année précédente; les hausses en 2014-2015 ont été faibles. En mars 2015, un financement ponctuel supplémentaire a été consenti à ces organismes, en vertu de l'engagement de 700 000 \$ pris envers les organismes non gouvernementaux qui offrent des services essentiels à la communauté.
- Étant donné que les services offerts par les organismes non gouvernementaux sont réellement *essentiels*, nous exhortons le gouvernement à faire des investissements durables et permanents plutôt que des contributions ponctuelles, surtout afin de soutenir les services et le personnel de première ligne. Malgré les hausses mentionnées et le financement ponctuel, les subventions consenties aux organismes communautaires au fil des ans couvrent à peine les frais sans cesse grandissants – et ne comblent certainement pas le manque à gagner de plus en plus important en ce qui concerne le financement privé parce que de nombreux donateurs sont aux prises avec leurs propres difficultés financières.

**Exemple de formation accrue pour les policiers et les intervenants du système de justice portant sur l'intervention en matière de violence familiale, de violence dans les relations et de la violence envers les femmes et les enfants** **En cours** (2013 : Accomplie)

- Le Comité de direction sur la *Victims of Family Violence Act* (loi sur les victimes de violence familiale) continue de faire du bon travail au niveau de la formation des policiers et des intervenants du système de justice qui relèvent de la province. Un fait saillant entre 2013 et 2015 a été la tenue d'un groupe de discussion avec les superviseurs policiers en vue d'obtenir des avis sur les besoins de formation.
- La version à jour du Protocole provincial d'intervention dans les cas de violence sexuelle à l'égard des enfants a été lancée en 2013. Six ministères, tous les services de police de l'Île et les deux Premières nations ont signé celui-ci dans le but de favoriser une intervention intégrée et concertée dans les cas de violence sexuelle à l'égard des enfants. Les séances de formation à l'intention de la police et des autres fournisseurs de services ont eu lieu en juin 2013.

**Élaboration et application de nouveaux protocoles relatifs à la violence envers les femmes, ou exemple de protocoles existants mis à jour, améliorés ou évalués** **Accomplie** (2013 : Accomplie)

- Le protocole relatif à la réaction de la police en cas de violence conjugale a été révisé et mis à jour. Autre élément important, le protocole relatif à la violence familiale de l'aide sociale est finalisé depuis 2013 et a ensuite été renforcé sous la forme d'une *politique*. Il s'agit d'une étape importante. La prochaine étape consistera à veiller à ce que le protocole soit utilisé et appliqué systématiquement.
- Le Conseil considère toujours que les protocoles relatifs à la violence conjugale sont des outils essentiels pour réagir à ce genre de situations. Nous continuons de miser sur l'évaluation des protocoles, sur l'attribution d'un financement suffisant et d'une période de temps appropriée pour assurer la formation du personnel de première ligne qui doit appliquer ces protocoles – et, de façon cruciale, sur la mise à jour des protocoles des salles d'urgence dans le domaine de la santé.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

**Exemple de programmes, de renseignements et d'appuis améliorés ou spécialisés pour les victimes de violence familiale, de violence dans une relation ou de violence envers les femmes et les enfants appartenant à des groupes particuliers (comme les nouveaux arrivants, les autochtones, les personnes ayant une incapacité ou les jeunes)**

**Accomplie**  
(2013 : Accomplie)

➤ Les exemples d'initiatives de prévention de la violence respectueuses de la diversité cités par les membres du Conseil englobent un nouveau mandat pour le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale (CAP), les micro-subsventions aux municipalités du CAP et de petites subsventions à des groupes communautaires par l'entremise du Secrétariat aux aînés et du Secrétariat interministériel aux affaires féminines. Les membres du Conseil continuent d'être impressionnés par le programme de renommée internationale Les filles et la cybersécurité, et par le travail accompli en matière d'hypersexualisation, sous la direction des ministres responsables de la condition féminine en Atlantique.

**Mesures et/ou ressources servant à permettre aux intervenants du domaine de la protection des adultes d'offrir plus d'aide aux adultes se trouvant dans une situation délicate**

**Accomplie**  
(2013 : Accomplie)

➤ Le gouvernement a mis à jour la *Adult Protection Act* (loi sur la protection des adultes, paragraphe 4) afin d'exiger le signalement obligatoire de la part des professionnels qui travaillent avec des adultes vulnérables et sur des cas suspects. Cela s'applique, par exemple, à la police, au personnel infirmier, au personnel de soins de longue durée, aux services de consultation et aux foyers de groupe. Cette actualisation de la réglementation est une étape importante et a été suivie d'une formation à l'intention de l'ensemble du personnel de l'aide sociale et du programme de soutien aux personnes handicapées de l'Î.-P.-É. Cette formation permet au personnel de première ligne des programmes sociaux de mieux détecter les cas problématiques et d'aider les adultes se trouvant dans une situation délicate.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- Le Conseil reconnaît l'excellent travail de la coordonnatrice en matière de prévention de la violence familiale en ce qui concerne tous les aspects de la prévention de la violence. Il s'agit d'un rôle très important pour la province. Le Conseil soutient aussi vivement le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale, et est heureux que celui-ci bénéficie d'un nouveau mandat de cinq ans et puisse compter sur une nouvelle présidente compétente et crédible, Ann Sherman. Le Conseil souhaiterait que la prévention de la violence puisse compter sur suffisamment de ressources et de soutien, et reçoive une priorité élevée.
- En 2013 et en 2014, le forum des ministres responsables de la condition féminine en Atlantique a présenté l'initiative Les filles et la cybersécurité à la mission du Canada auprès des Nations Unies, à New York. C'était la première fois qu'un ministre de l'Î.-P.-É. y faisait une présentation, ce qui est toute une réalisation. Lors des réunions de 2014, le Canada a proposé que la cybersécurité fasse partie des sujets discutés dans le cadre de l'événement parallèle des Nations Unies « Girls Advocacy Roundtables » (tables rondes sur la défense des intérêts des filles) qui se tiendra au Canada, à la demande du forum des hauts fonctionnaires en Atlantique. En outre, le ministère de la Justice a parrainé, de concert avec Justice Canada, un projet sur la cyberintimidation coordonné par Women's Network PEI. Le projet a donné lieu à la publication de *Taking Stock of Cyberbullying: A Scan of the PEI Context*. Ce travail ainsi que celui financé de façon soutenue par Condition féminine Canada et accompli par EPWIC aide à réagir de manière proactive aux nouveaux enjeux pour les jeunes et les autres.
- Le premier ministre Ghiz et le Conseil de la fédération ont offert un appui crucial à la tenue d'une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées, en 2013 et de nouveau en 2014. Ce soutien doit être réitéré après la table ronde nationale de 2015 sur les femmes autochtones disparues ou assassinées et à la lumière des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Nous demandons à la province d'établir un partenariat significatif avec l'Aboriginal Women's Association of PEI, en vue de cerner les étapes à venir, y compris des interventions respectueuses de la culture locale visant la prévention et l'élimination de la violence.



# Prévention de la violence

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- ➔ L'éducation communautaire et la sensibilisation du public en ce qui concerne la violence envers les aînées se poursuivent activement. La capacité d'intervenir en cas de violence envers les aînées continue de nécessiter davantage d'attention. Par exemple, les services de protection des adultes ne peuvent s'occuper que des adultes jugés vulnérables ou mentalement incapables. N'y aurait-il pas une façon juste et équitable d'élargir la définition de « vulnérable » de manière à ce que le simple fait d'être victime de violence suffise à justifier une intervention?

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : LÉGÈRE AMÉLIORATION

(2013 : *Légère amélioration*)

### Supplément

- ★ Le Comité consultatif provincial sur l'exploitation sexuelle des enfants a revu l'excellente ressource *Comportement sexuel des enfants : Guide à l'intention des parents*. La défense du guide par Valerie Docherty, ministre responsable de la Situation de la femme, face aux critiques publiques injustes a été un moment de gloire.

### Selon les groupes de discussion...

- Une participante à un groupe de discussion a déclaré, attristée : « La plupart des femmes se taisent afin de conserver le respect de la famille et de protéger les enfants. Elles vont endurer la violence. Surtout ici, un endroit où les communautés sont tellement petites que tout le monde saura de qui il s'agit. Protéger la famille est ce qui incite les femmes à se taire. »
- Le problème de la violence envers les femmes perdure. De souligner un autre participant à un groupe de discussion : « Je constate que les femmes intériorisent la violence – très souvent, elles acceptent un niveau de violence dans leurs propres vies, envers elles, qu'elles condamneraient immédiatement s'il s'agissait de quelqu'un d'autre ». Une autre femme a déclaré : « La violence émotionnelle est très dommageable – et va bien au-delà des ecchymoses. »



« Lorsqu'elles quittent des situations de violence ou de mauvais traitement, les femmes sont vulnérables par rapport à tellement d'aspects qui prennent souvent racine dans la pauvreté et la toxicomanie. »  
– Participante à un groupe de discussion

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**Au cours des deux dernières années, la violence familiale et la violence envers les femmes ont malheureusement attiré l'attention à l'échelle provinciale et nationale. La prévention est essentielle et doit toujours prendre en compte les causes profondes de la violence : l'inégalité et l'oppression. Dans le cas des femmes et des hommes autochtones, la colonisation et la discrimination; dans le cas des jeunes et des personnes âgées, la discrimination fondée sur l'âge; dans le cas des personnes handicapées, la discrimination fondée sur la capacité physique; dans le cas des gens de couleur, le racisme. La liste est interminable. L'aide et le soutien doivent tenir compte des traumatismes, lutter contre l'oppression et être bien financés.**

## Accès à la justice

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il accorde une grande priorité à l'accès à la justice des femmes et des familles, particulièrement en matière de droit de la famille, et qu'il fournisse et appuie des programmes et des services qui aident les personnes à recevoir de l'aide pour leurs problèmes d'ordre juridique.*



### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

#### Mise en place d'un projet pilote pour un tribunal traitant les causes liées à la violence familiale

**Non accomplie**  
(2013 : En cours)

- ➔ Dans le discours du Trône de novembre 2014, le gouvernement a annoncé qu'il créerait un nouveau modèle de services thérapeutiques à l'intention des adultes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui se retrouvent dans le système de justice. Cela pourrait, mais pas nécessairement, comprendre un tribunal traitant les causes liées à la violence familiale. Le ministère de la Justice précise que son intention est de tirer parti des partenariats et des services qui existent déjà, et souligne que des discussions sont en cours avec le gouvernement fédéral en vue d'explorer des possibilités de financement qui permettraient de développer ces partenariats. Rien de nouveau n'a été rendu public sur cette question à ce jour. Les recommandations concernant l'instauration d'un tribunal traitant les causes liées à la violence familiale ont été portées à l'attention du gouvernement depuis plus d'une douzaine d'années.

#### Mesures pour accroître les ressources offertes pour la médiation familiale, la consultation et la résolution de conflits avant que les familles se présentent en cour

**Accomplie**  
(2013 : En cours)

- ➔ Le bureau du conseiller du tribunal de la famille continue d'offrir des services de médiation gratuits à l'échelle de la province. La position de médiation a récemment été augmentée de 80 % à 100 %. Il est également positif que le médiateur participe à un projet pilote sur la faisabilité d'un service de coordination des responsabilités parentales à l'Î.-P.-É.
- ➔ Les membres du Conseil sont heureux d'apprendre qu'au cours de la dernière année, la Section du droit familial a établi un partenariat avec la magistrature de la Cour suprême en vue de réviser le modèle de prestation des services appliqué dans les évaluations des ententes concernant le rôle parental qui sont ordonnées par un tribunal. Le bureau du conseiller du tribunal de la famille a élaboré une suite d'options d'évaluation des ententes concernant le rôle parental permettant de fournir en temps opportun, des renseignements adaptés et pertinents sur des questions particulières dont le tribunal est saisi. De plus, une nouvelle initiative visant à rendre les ordonnances du tribunal accessibles en ligne pour le personnel judiciaire et policier leur permet d'en vérifier le libellé sur le terrain et d'intervenir de façon plus éclairée.

#### Accès accru aux avocats de l'aide juridique en droit de la famille

**Non accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

- ➔ Même si les dépenses relatives à l'aide juridique familiale en 2013–2014 ont augmenté de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, le personnel de première ligne qui aide les familles à accéder au système judiciaire ne perçoit aucune amélioration de l'accès à l'aide juridique en droit de la famille. La plupart des gens ont des revenus trop élevés pour être admissibles à l'aide juridique, mais trop bas pour pouvoir se payer les services nécessaires pour traiter convenablement leurs problèmes juridiques. Les membres du Conseil reconnaissent qu'une augmentation de l'aide juridique ne permettra pas à elle seule de régler la crise de l'accès au système de justice familiale, mais le financement doit faire partie de la solution. Au total, 56 % des dépenses relatives à l'aide juridique à l'Î.-P.-É., en 2013–2014, concernaient l'aide juridique en droit de la famille, et 73 % des bénéficiaires de l'aide juridique familiale étaient des femmes. Compte tenu des écarts en ce qui concerne l'accès au système judiciaire, l'éducation juridique du public assurée par la CLIA de l'Î.-P.-É. constitue un service très important auquel le gouvernement accorde son soutien.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Mesures visant à établir un protecteur des enfants provincial qui aurait entre autres comme mandat de défendre les enfants dont la famille a des démêlés avec le système de justice familiale

**Non accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

- L'Î.-P.-É. demeure la seule province qui ne dispose pas d'un protecteur des enfants ou des jeunes, et aucune réelle mesure n'a été prise en vue de créer une telle fonction. À la suite de la récente enquête du coroner sur l'affaire Hennessey/Campbell, qui concernait le meurtre d'un enfant suivi d'un suicide, les experts et le jury ont recommandé d'établir un protecteur des enfants à l'Î.-P.-É.
- ➔ En l'absence d'un protecteur des enfants, le ministère de la Justice mentionne que des cliniciens en travail social du bureau du conseiller du tribunal de la famille effectuent, sur ordonnance du tribunal, des évaluations des besoins des enfants et des ententes concernant le rôle parental dans le but d'aider le tribunal à prendre les mesures appropriées dans l'intérêt des enfants. Les cliniciens en travail social font également des entrevues avec les enfants, si leur âge le permet, en vue de déterminer leurs souhaits et d'en rendre compte.

### Mesures visant à créer et à mettre en place un système de triage pour les affaires relevant du droit de la famille

**Accomplie**  
(2013 : Accomplie)

- Les membres du Conseil se réjouissent que la procédure des conférences préparatoires à l'audition de la motion (triage), instaurée par la Cour suprême, continue de remporter du succès. Dans le cadre de cette procédure, les parties et les avocats rencontrent un juge avant de présenter une requête, de déposer les affidavits et de demander une ordonnance provisoire. Cette procédure aide à régler les questions de garde et d'accès à un stade beaucoup plus précoce du processus judiciaire. Il s'ensuit que le nombre d'ordonnances d'évaluation des ententes concernant le rôle parental est moins élevé.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- Le bureau du conseiller du tribunal de la famille travaille en partenariat avec la Law Foundation of PEI sur un projet visant à examiner la faisabilité d'un service de coordination des responsabilités parentales. Cela permettrait d'avoir une personne dûment formée pour aider les parents en situation très conflictuelle à mettre en œuvre les ententes ou les ordonnances de garde ou d'accès. L'idée de ce projet découle du groupe de réflexion de 2011 sur la justice familiale et du rapport du Comité national d'action sur l'accès à la justice. Il s'agit d'un modèle utilisé ailleurs au Canada. Bien que le modèle semble très intéressant, une analyse plus poussée est nécessaire afin de s'assurer que cette option ne passera pas avant d'autres recommandations prioritaires plus anciennes.
- Avec l'adoption, sur le plan fédéral, d'une loi sur les droits des victimes et la possibilité de se renseigner sur les services aux victimes offerts (ou non) ailleurs au Canada, nous avons constaté encore une fois à quel point nous avons de la chance de bénéficier d'un Service d'aide aux victimes professionnel, accessible et bienveillant, financé par notre gouvernement. Ce n'est pas le cas partout.
- En février 2015, le centre correctionnel provincial a instauré un nouveau programme de 25 séances à l'intention de l'ensemble des délinquantes. On y examine les facteurs sous-jacents qui ont conduit les participantes à entrer dans le système judiciaire ainsi qu'un certain nombre de questions concernant les femmes en particulier. Le Conseil est impatient d'en apprendre davantage sur cette initiative et sur d'autres interventions visant les femmes incarcérées et les délinquantes, qui sont parmi les femmes les plus vulnérables à l'Î.-P.-É.
- ➔ Les femmes autochtones souhaitent que les rapports Gladue destinés aux tribunaux soient financés. Ces rapports sont normalement préparés en même temps que les rapports présentenciels. Ils examinent les facteurs historiques et sociaux qui sont particuliers aux communautés autochtones. Les tribunaux ont déterminé que les Autochtones ont le droit de demander que ces facteurs soient pris en considération. Il y a désormais des gens, localement, qui sont formés pour rédiger des rapports Gladue, afin que les Autochtones qui sont aux prises avec le système judiciaire puissent y avoir accès. Il faut que les rapports continuent d'être préparés par des Autochtones ayant l'expérience du mode de vie autochtone.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- ➔ Nous nous joignons à ceux qui demandent la tenue d'examens des décès dus à la violence familiale ainsi que des décès d'enfants et des blessures graves à l'Î.-P.-É. Il s'agit d'un autre exemple du genre de mesures recommandées à la suite de l'enquête sur l'affaire Hennessey/Campbell. Les recommandations faites à la suite de cette enquête nécessitent une étude et une analyse plus poussées, notamment du point de vue des sexes. Nous souhaitons qu'une approche collaborative soit utilisée pour déterminer les prochaines étapes, dans laquelle un rôle serait confié à des experts du milieu communautaire.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : AUCUN CHANGEMENT

(2013 : Légère amélioration)

### Supplément

- ★ Les modifications apportées à la *Human Rights Act* (loi sur les droits de la personne) à l'automne 2013 pour interdire expressément la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et son expression, combinées au financement par le ministère de la Santé de trois chirurgies pour les personnes trans représentent des progrès importants pour la population trans de l'Î.-P.-É.

### Selon les groupes de discussion

- Une participante à un groupe de discussion a parlé des « femmes aux prises avec des problèmes de violence et d'accès aux enfants, et du tribunal de la famille qui est débordé et surchargé de travail. » Elle se posait la question suivante : « Les femmes reçoivent-elles réellement la priorité dans le système judiciaire lorsqu'elles subissent de la violence? »
- « On ne fait pas appliquer les ordonnances de garde, même si elles ont été chèrement disputées », de dire une participante à un groupe de discussion. Le défi est de les faire appliquer sans exposer les parents à des peines criminelles. Une autre participante à un groupe de discussion a mentionné : « Les questions de garde d'enfants deviennent tellement difficiles (dans des situations de violence et de mauvais traitement) – je connais tellement de femmes qui ne signaleront pas la violence parce qu'elles craignent les services de protection de l'enfance. Ou encore elles n'essaieront pas d'obtenir le paiement de la pension alimentaire pour enfants – tout simplement parce qu'elles veulent avoir la paix (de la part de leur ex-partenaire). »
- « Comme on le dit depuis de nombreuses années, il faudrait vraiment un protecteur des enfants – cela répondrait à bien des préoccupations. »



« Le principal enjeu en matière de justice est l'accès – impossible d'avoir accès aux tribunaux, pas les moyens de retenir les services d'un avocat, impossible même d'obtenir des conseils. Beaucoup de gens vulnérables et marginalisés prennent de mauvaises décisions parce qu'elles n'ont pas l'information nécessaire et ne connaissent pas leurs options. »

– Participante à un groupe de discussion

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**Peu de progrès ont été réalisés dans certains dossiers d'une importance capitale concernant l'accès à la justice, notamment l'option de tribunal chargé des causes de violence familiale. Même si le secteur public n'a accompli aucun progrès dans ce dossier, les membres du Conseil consultatif tiennent à souligner leur appui aux fonctionnaires qui travaillent ardemment pour que le dossier demeure à l'avant-plan. Tout comme en 2013, ils reconnaissent qu'en l'absence de réformes majeures, le système de justice ne parviendra jamais à satisfaire la demande d'aide et de conseils juridiques. Le Conseil consultatif est reconnaissant des efforts soutenus pour tirer le meilleur de ce qui existe. Nous voulons que le système actuel accomplisse son travail en étant sensible aux différences entre les sexes et à la diversité.**

## Santé des femmes

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il maintienne un système de soins actifs solide. Nous attendons aussi qu'il réduise les charges futures qui pèseront sur le système en continuant de travailler à la promotion du mieux-être et de la santé. Pour améliorer le mieux-être, nous attendons du gouvernement qu'il favorise une approche holistique de la santé et qu'il tienne compte des déterminants sociaux de la santé, comme le revenu, le sexe, la langue et la culture.*



### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

#### Appui accru pour les personnes âgées quant au prix des médicaments d'ordonnance

**Non accomplie**  
(2013 : En cours)

- ➔ Au cours de la campagne électorale, le gouvernement a promis de plafonner le prix des médicaments génériques à 20 \$ pour les gens qui ne jouissent pas d'une assurance privée. C'est positif. Toutefois, les commentaires émis lors des groupes de discussion laissent entendre que cette politique pourrait avoir des conséquences inattendues qui nécessiteraient un suivi et une évaluation dans une optique tenant compte des sexes et de la diversité.

#### Examen du financement et des services dans le domaine de la santé mentale, particulièrement au niveau communautaire, tel que recommandé par le vérificateur général

**En cours**  
(2013 : En cours)

- ➔ À la suite d'un examen complet des services en santé mentale et en toxicomanie, le Conseil a été très heureux que D<sup>re</sup> Rhonda Matters soit nommée à titre de première administratrice en chef de la santé mentale et de la toxicomanie de l'Î.-P.-É. en janvier 2014. Elle est chargée de l'élaboration de la stratégie à long terme de la province en matière de santé mentale et de toxicomanie. Déjà, une stratégie à court terme a été mise au point pour soutenir les femmes dans les divers rôles qui leur sont dévolus. En outre, le Conseil consultatif en santé mentale et en toxicomanie a été mis sur pied officiellement en mars 2014 et incluait une représentante du Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. Depuis mai 2014, le Conseil consultatif en santé mentale et en toxicomanie s'est réuni tous les mois en vue de fournir des avis et des orientations en ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie à long terme pour l'Î.-P.-É.

#### Financement accru pour les services de toxicomanie, permettant par exemple la création de plus de services de réadaptation, d'établissement de soins prolongés et de centre de réadaptation – dans des endroits accessibles - dans les collectivités de l'Île

**Accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

- ➔ En novembre 2013, on a annoncé un plan d'action en toxicomanie assorti de sept investissements (1,25 million de dollars en financement) dans les services en toxicomanie (prévention, traitement et suivi). Le gouvernement fait état de progrès dans chaque secteur. En octobre 2014, le gouvernement a annoncé de nouveaux investissements de l'ordre de 9 millions de dollars sur trois ans, en vue d'aider à ce que les jeunes Insulaires aient un meilleur accès à des traitements améliorés en santé mentale et en toxicomanie. Les investissements visaient notamment un Centre de rétablissement pour les jeunes comportant 12 lits (avec l'élargissement du programme Force et son déménagement dans le nouveau centre), une unité vouée à la santé mentale des jeunes offrant jusqu'à 12 lits aux enfants et aux jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale, et une équipe de soutien comportemental composée de professionnels en santé mentale, qui travaillera avec les jeunes et les familles afin de s'occuper des comportements perturbateurs allant de modérés à graves qui peuvent être liés à divers troubles de santé mentale.



## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

**Travail continu pour la mise en place du programme SANE (programme d'examen des victimes d'agression sexuelle par du personnel infirmier) et appui du programme**Accomplie  
(2013: En cours)

- Les membres du Conseil appuient fortement la transformation du programme SANE (programme d'examen des victimes d'agression sexuelle par du personnel infirmier) en un programme amélioré de services d'aide aux victimes d'agression sexuelle (EESAS), sous l'égide du comité d'action du premier ministre. À l'Î.-P.-É., il a été établi qu'il n'était pas possible que des infirmières du programme SANE soient accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'hôpital du comté de Prince et à l'hôpital Queen Elizabeth. Au lieu de cela, un programme spécialisé permet de former les infirmières des salles d'urgence afin qu'elles puissent offrir des soins aux victimes d'agression sexuelle et s'occuper des aspects de l'examen et des tâches liées à la collecte des preuves médico-légales dans le cadre de leur domaine de pratique. Le programme EESAS est un bon modèle pour notre province qui est essentiellement rurale.

**Mesures visant à accroître les droits en matière de reproduction à l'Île-du-Prince-Édouard (comme un appui pour la FIV, l'accès à l'avortement dans la province, la mise en place d'une clinique de santé sexuelle, des lois appuyant la sage-femmerie ainsi que d'autres services de santé de la reproduction)**Non accomplie  
(2013 : En cours)

- En avril 2015, non seulement le gouvernement n'avait pas pris de mesure pour protéger la santé sexuelle et reproductive des femmes, mais aussi la situation à l'échelle provinciale s'était détériorée. Les femmes ou les couples qui ont besoin d'aide ou souhaitent en avoir pour procréer ne peuvent désormais plus compter sur les services d'un spécialiste de la fertilité local. Les femmes qui ne souhaitent pas poursuivre la grossesse sont toujours obligées de quitter l'Île pour obtenir un avortement, et la fermeture de la clinique Morgentaler à Fredericton a fait ressortir les inégalités flagrantes et les soins épouvantables offerts aux femmes dans le système de santé de l'Î.-P.-É. La sage-femmerie n'est toujours pas accessible, ce qui limite grandement les options en matière d'accouchement. Un groupe de pression est également né récemment du besoin d'offrir des services dans les cas de syndrome post-partum, de fausses couches et de mortinaissance. Prises ensemble, ces situations témoignent d'une véritable crise en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive. De récentes interventions en juin 2015 donnent espoir que ces questions bénéficieront d'une attention renouvelée.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

## Grandes lignes

- Un examen complet des services et des mesures de soutien en santé mentale et en toxicomanie a été effectué à l'échelle du gouvernement. Une exigence explicite du contrat et décrite dans les éléments du travail à accomplir dans le cadre du projet était « de prendre en considération le sexe et d'autres formes de diversité ». On reconnaissait également que les gens « réagissent mieux lorsque les interventions tiennent compte des traumatismes subis ». Le Conseil suit cela de près et offre son soutien en vue d'une analyse axée sur les sexes pour la stratégie provinciale à long terme en matière de santé mentale et de toxicomanie.
- La stratégie tant attendue en matière de mieux-être de l'Î.-P.-É. a été lancée en 2014, et bien que les messages publics demeurent malheureusement centrés sur le changement des comportements individuels et abordent peu les déterminants sociaux de la santé tels que le revenu, la culture et le sexe, il existe des signes positifs que ceux-ci aideront à développer et à guider la mise en œuvre de la stratégie. Le mieux-être mental, notamment la santé mentale des enfants, figure en bonne place. C'est un grand pas. Une référence aux risques associés à la consommation d'alcool par les femmes susceptibles de devenir enceintes pourraient ouvrir la porte à une intervention essentielle visant à soutenir les femmes qui consomment de l'alcool, à prévenir l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) ainsi qu'à soutenir et à aider les femmes, les enfants et les familles qui sont touchés par ceux-ci. Une stratégie relative à l'ETCAF est nécessaire.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : LÉGÈRE AMÉLIORATION

(2013 : Aucun changement)

## Suppléments

- ★ La révision de la législation visant à permettre aux infirmières praticiennes d'élargir leur champ d'activité, combinée à l'augmentation du nombre d'infirmières praticiennes dans le but d'améliorer l'accès aux soins primaires, y compris la tenue de cliniques de dépistage Pap dirigées par des infirmières, représentent des changements très positifs.
- ★ Le service de télésanté 811 pour les questions médicales non urgentes favorise la santé des femmes et appuie les aidants. Puisque le service est offert en français et en anglais, il soutient la diversité.

## Selon les groupes de discussion...

- Au sujet du plafonnement du prix des médicaments génériques, une personne âgée a fait une mise en garde : « Légiférer sur le coût des médicaments facturés aux personnes bénéficiant d'une assurance privée aura un impact majeur sur les assureurs. Ceux-ci ont déjà commencé à rayer des médicaments de la liste et à transférer les frais aux assurés. Augmenter les primes exercera une forte pression sur les personnes à revenu fixe. »
- L'absence d'accès local à des services d'avortement sûrs met la vie des femmes et leur santé en danger. La chercheuse Colleen MacQuarrie a résumé certains des effets néfastes lors de la consultation du Cercle des présidents : « Un nombre étonnant de femmes ont indiqué qu'elles avaient recours à des solutions insensées telles que boire énormément d'alcool afin de provoquer un avortement. En outre, il arrive souvent qu'elles boivent beaucoup afin d'atténuer la douleur qu'elles s'infligent elles-mêmes, par exemple en se jetant du haut d'un escalier afin de provoquer un saignement spontané. »
- Un participant à un groupe de discussion ayant une incapacité a fait part de ses préoccupations en ce qui concerne les définitions restreintes de santé et de capacité : « La définition d'incapacité dans le cadre du programme de soutien aux personnes handicapées (DSP) est beaucoup trop restrictive. Ils coupent les cheveux en quatre en ce qui concerne l'incapacité et les pathologies... Le DSP vise à fournir du soutien à toute personne ayant une incapacité, mais bien des personnes atteintes de diabète ou d'épilepsie, ou ayant un problème de santé mentale ne sont pas admissibles. »

« Il ne semble pas y avoir grand-chose à l'échelle provinciale en ce qui concerne la santé mentale des enfants. J'oriente beaucoup de parents vers la thérapie par le jeu dispensée par Catholic Family Services et je sais qu'ils sont très occupés au niveau des services de consultation. Souvent, les mères ne parviennent plus à gérer certains comportements de leurs enfants ou les enfants ont subi un traumatisme quelconque et maman cherche du soutien. »

– Un travailleur de première ligne



## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**D'importantes avancées ont été faites en matière de santé mentale et de toxicomanie; le gouvernement peut s'inspirer des structures existantes et en voie de développement pour aborder la crise générale dans la prestation des soins dans ces deux domaines. Sous l'angle de l'égalité des sexes, la santé mentale et la toxicomanie ont en commun le besoin d'interventions tenant compte des traumatismes et sensibles à la spécificité des sexes. Il demeure impossible à l'Î.-P.-É. de parler de la santé des femmes sans souligner les lacunes en matière de santé sexuelle et reproductive, et en matière de soins à celles qui veulent procréer, interrompre une grossesse ou avoir des choix comme la présence d'une sage-femme à l'accouchement. La question demeurera un point sensible tant que l'Î.-P.-É. est la seule province au Canada à ne pas offrir l'accès aux soins en cas d'avortement. Les militants des collectivités ne démordront pas tant que les hôpitaux de l'Î.-P.-É. n'offriront pas un accès local. L'entente innovatrice conclue en juin 2015, qui permet aux femmes de demander elles-mêmes des soins en cas d'avortement à Moncton (N.-B.), donne à penser qu'une nouvelle orientation est possible avec le nouveau gouvernement.**

## Appuis pour la prestation de soins

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il accorde de l'importance au travail souvent non rémunéré ou sous-payé des personnes, qui sont souvent des femmes, offrant des soins aux enfants et aux adultes, y compris aux personnes âgées. Pour permettre aux personnes qui fournissent des soins de participer pleinement à la société de la province, le gouvernement doit mettre en place des politiques qui appuient la prestation de soins, au lieu de la rendre difficile.*



### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

#### Financement accru pour les soins à domicile pour personnes âgées et/ou pour les programmes de soins de relève pour les personnes qui leur offrent des soins

En cours  
(2013 : En cours)

- Le gouvernement prend conscience que les soins à domicile et les soins de relève répondent à des besoins grandissants dans la communauté. On a entrepris d'étendre un certain nombre de programmes afin de satisfaire à de nouveaux besoins. Les membres du Conseil applaudissent le fait que l'Équipe ressource pour la santé mentale des aînés qui offre des services d'évaluation, de traitement et de soutien aux fournisseurs de soins ait été agrandie; que le programme amélioré de soins à domicile pour les personnes âgées fragiles du comté de Queens accorde des heures supplémentaires de service aux aînés fragiles afin qu'ils puissent retourner à la maison plus rapidement et en toute sécurité; que le processus de planification d'un continuum de soins pour les patients atteints de démence ait été amorcé; et qu'une plus grande attention soit accordée aux soins de relève dans les programmes tels que celui des soins palliatifs gériatriques offert par les Soins à domicile.

#### Accès accru à des services de garde, particulièrement pour les enfants en bas âge, pour les familles de la province

En cours  
(2013 : Accomplie)

- Le gouvernement indique que dans l'ensemble, le nombre de places en garderie a augmenté de 1,6 % entre l'exercice 2012–2013 et l'exercice 2013–2014. À l'exclusion du programme offert aux enfants d'âge scolaire, le nombre de places a diminué de 3,9 %. Toutefois, l'offre de places en garderie est plus grande que la demande. Le Conseil souligne que les familles qui ont besoin de services de garde en dehors de la plage horaire de 9 h à 17 h manquent toujours d'options. Au cours des deux derniers hivers, les fermetures à cause de tempêtes ont notamment occasionné des ennuis à bien des gens. Les parents de jeunes enfants ne peuvent accéder au marché du travail s'ils ne disposent pas d'options abordables en matière de services de garde.
- Le gouvernement indique qu'il y a eu une baisse de 6 % du nombre de places pour les nourrissons entre l'exercice 2012–2013 et l'exercice 2013–2014. Malgré cette diminution, il y a eu une hausse globale de 46 % du nombre de places pour les nourrissons depuis 2010–2011. Dans le cas du nombre de places pour les nourrissons, la demande continue d'excéder l'offre. L'effet sur les parents qui travaillent ne doit pas être sous-estimé.
- L'Î.-P.-É. est l'une des quelques provinces dont les frais pour les parents sont réglementés. Les frais pour les parents dans le cas des services de garde réglementés sont encore très élevés, ce qui limite l'accès. Pour une famille comptant un nourrisson et un enfant d'âge préscolaire, les services de garde pour une année coûteraient 15 860 \$.

#### Maintien des investissements dans les soins et l'éducation de la petite enfance visant à accroître leur qualité et leur accessibilité, entre autres sur le plan financier, et axé sur le développement de l'enfant

Accomplie  
(2013 : Accomplie)

- Les investissements dans les soins et l'éducation de la petite enfance sont le fleuron de l'administration Ghiz. Même s'il y a eu peu d'amélioration entre 2013 et 2015, les effets positifs des réalisations passées continuent de se faire sentir. En mai 2015, tous les enseignants de maternelle qui sont passés du secteur privé au système scolaire public et qui ne possédaient pas déjà un brevet d'enseignement de l'Î.-P.-É. auront terminé le programme de baccalauréat en enseignement de l'élémentaire à UPEI. De plus, le gouvernement a continué à investir dans l'éducation du personnel des centres de la petite enfance, en offrant de la formation et du perfectionnement professionnel. Les éducateurs de la petite enfance ont bénéficié de l'instauration d'une échelle salariale reconnue, ce qui a été une très bonne chose; maintenant que nous en sommes à la sixième année de cette échelle, il faudrait qu'une seconde phase soit développée et mise en œuvre afin de soutenir les éducateurs de la petite enfance.

# Appuis pour la prestation de soins

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Subventions accrues de services de garde d'enfants pour les familles à faible revenu

Non accomplie  
(2013 : En cours)

- Le ministère des Services communautaires et des Aînés a augmenté le tarif journalier du Programme de subvention pour la garde d'enfants en juillet 2014, conformément à l'Initiative préscolaire d'excellence. Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les taux quotidiens payés pour les places subventionnées ont été augmentés de 33 \$ à 34 \$ pour les nourrissons, de 27 \$ à 28 \$ pour les enfants de deux ans et de 26 \$ à 27 \$ pour les enfants de trois à cinq ans.
- Toutefois, les hausses de taux peuvent aider un plus grand nombre de personnes seulement si l'admissibilité est élargie en même temps. En avril 2015, CBC a révélé dans un reportage que « le nombre d'enfants couverts par le Programme de subvention pour la garde d'enfants (...) avait diminué entre 2011 et 2014. Au cours de la même période, les dépenses pour les places subventionnées sont passées de 3 659 563 \$ en 2011 à 2 965 602 \$ en 2014, soit une baisse de 19 % ». Le gouvernement soutient qu'après 2010, l'inscription à la maternelle à temps plein à l'école a eu une incidence sur le nombre d'enfants et de familles ayant besoin de places subventionnées en garderie.

### Mesures visant la mise en place du programme Triple P – Positive Parenting Program (programme pour le parentage positif) à l'île

Accomplie  
(2013 : En cours)

- Le programme pour le parentage positif Triple P « vise à prévenir les problèmes qui pourraient survenir dans la famille, à l'école et dans la communauté et à créer un milieu familial qui incite les enfants à réaliser leur potentiel ». Le gouvernement indique que la mise en œuvre du programme Triple P à l'Î.-P.-É. a été soigneusement planifiée en vue d'offrir une combinaison optimale de programmes qui auront une portée maximale dans la population. Des praticiens ont été recrutés et ont reçu les premières formations en mai 2015. Les parents ont indiqué qu'ils désiraient ardemment obtenir du soutien et qu'ils aimeraient que la mise en œuvre se déroule plus rapidement.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- Le Conseil reconnaît que des améliorations ont été apportées au cours des deux dernières années en ce qui concerne les initiatives en matière de logements pour les aînés qui souhaitent continuer à demeurer chez eux. Par exemple, en novembre 2014, le Programme de réparations domiciliaires pour aînés a augmenté la subvention allouée à vie de 1 500 \$ à 2 000 \$. Le Conseil souligne qu'il s'agit d'un faible montant lorsqu'il est question de réparations de logements, qui peut permettre de remplacer quelques fenêtres ou une porte (par exemple), mais pas de réparer une toiture ou une cheminée jugée dangereuse. En sécurité chez soi est un nouveau programme instauré en 2015 qui offre une subvention à vie de 5 000 \$ pour des modifications au domicile d'un aîné ou d'un membre de sa famille, afin de lui permettre de demeurer à cet endroit. Les modifications doivent « améliorer l'accessibilité, et aider à préserver la santé et la sécurité ». De telles modifications domiciliaires peuvent être extrêmement coûteuses.
- Le Conseil apprécie les progrès réalisés en ce qui concerne la prestation de soins dans le système de santé. Par exemple, le gouvernement indique que le mandat du Programme provincial de soins palliatifs intégrés continue de prendre de l'importance pour les femmes en tant que clientes, fournisseurs de soins et professionnelles, à cause de l'amélioration des soins palliatifs offerts à l'échelle de l'île dans les environnements de soins actifs, les établissements de soins de longue durée, les unités de soins palliatifs ou au domicile d'une personne.
- Néanmoins, les membres du Conseil estiment, selon les rapports, qu'après plusieurs années d'attention et d'investissement, les mesures destinées à soutenir les personnes qui fournissent les soins et la prestation de ceux-ci n'ont pas atteint leurs objectifs. Les membres du Conseil soulignent que la prestation de soins ne vise pas que les enfants et que bien des femmes se trouvent coincées. Les personnes qui fournissent des soins aux aînés, aux adultes vulnérables et aux personnes ayant une incapacité ont grandement besoin de services de relève.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- ✎ Nous sommes de plus en plus sensibles à l'Île-du-Prince-Édouard aux défis auxquels doivent faire face les grands-parents qui ont la charge de leurs petits-enfants. Une recherche effectuée par la Community Legal Information Association met en évidence ces défis ainsi que les lacunes au niveau du soutien et des services lorsqu'un grand-parent est le principal pourvoyeur de soins. Nous devons trouver de meilleures solutions afin de soulager les grands-parents qui s'occupent de jeunes enfants et qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts avec seulement leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada, lesquelles ne tiennent pas compte des besoins des enfants. Compte tenu du nombre élevé d'enfants autochtones à la charge de la province, les femmes autochtones sollicitent du financement pour la prise en charge par les grands-parents ou d'autres membres de la famille, afin de permettre aux enfants autochtones de demeurer dans la communauté où ils ont des liens culturels et familiaux.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : AUCUN CHANGEMENT

(2013 : Légère amélioration)

### Supplément

- ★ Le nouveau Centre de soins palliatifs provincial, une unité de 10 lits située près de l'hôpital Queen Elizabeth, assurera un leadership en matière de soins palliatifs pour aider les patients, les familles, les aidants et les professionnels de la santé.

### Selon les groupes de discussion...

- Le nombre de places disponibles en garderie pour les enfants de moins de dix-huit mois à Charlottetown est épouvantablement insuffisant. Selon un nouveau parent : « Il aurait fallu nous inscrire au moins un an avant que je tombe enceinte pour obtenir une place. En dehors des milieux institutionnels, les options sont très peu diversifiées. »
- L'insuffisance des soins pour les enfants et les aînés limite les options des personnes qui fournissent les soins, particulièrement lorsqu'elles perçoivent de l'aide sociale. L'inadmissibilité aux subventions ou l'impossibilité de trouver des places en garderie peut faire manquer des occasions. Une participante à un groupe de discussion a souligné les défis auxquels les femmes ayant de jeunes enfants doivent faire face : « On indique de plus en plus aux femmes que suivre de la formation ou faire du rattrapage pour accéder au marché du travail ne fait pas partie de leur plan d'intervention. La province paie pour des places au collège communautaire Holland College qui ne sont pas occupées. On dit aux femmes qu'elles sont admissibles à du soutien, mais elles essuient un refus lorsqu'elles en font la demande. Cela signifie qu'elles n'auront pas la possibilité d'obtenir de la formation ou de faire des études tant que leurs enfants ne seront pas d'âge scolaire. »

« Les gens qui fournissent des soins à des personnes ayant une incapacité ne sont ni valorisés ni reconnus. Les membres de la famille, le plus souvent des femmes, fournissent pendant des années des soins aux enfants, aux aînés,

aux malades chroniques et aux handicapés. »

– Participante à un groupe de discussion



## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

L'action et l'investissement du gouvernement Ghiz dans le développement de la petite enfance revêtent une grande importance. L'intégration de la maternelle au système scolaire public est une grande réalisation, qui a été suivie de la mise en place, tout aussi importante, d'un réseau de centres de la petite enfance. Les membres du Conseil consultatif exhortent le gouvernement à ne pas se croiser les bras, car il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation des aidants, y compris ceux qui s'occupent des enfants – et surtout les personnes âgées qui s'occupent d'autres personnes âgées ou de leurs petits-enfants. Un soutien financier direct aux aidants, des systèmes souples et favorables, et des périodes de relève sont des éléments continus. En raison de l'évolution démographique, le secteur des soins à l'Î.-P.-É. change, mais il demeure à prédominance féminine.



# Éducation et formation des adultes

*Nous attendons du gouvernement qu'il continue d'appuyer l'accès équitable à l'éducation et à la formation pour les femmes, particulièrement dans les domaines où les femmes sont sous-représentées et dans les domaines sur lesquels est axé le développement économique.*



## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Exemple de financement de programmes qui accroissent la participation des femmes dans les métiers et le domaine de la technologie

**En cours**

(2013 : En cours)

➔ La Division de l'éducation postsecondaire et permanente ainsi que Compétences Î.-P.-É. ont collaboré en offrant du mentorat et, dans le cas de Compétences Î.-P.-É., en tant que bailleur de fonds, au programme Trade HERizons du Women's Network PEI. Trade HERizons favorise la sensibilisation et l'engagement des femmes par rapport aux métiers spécialisés. La formation comprend le recyclage professionnel, la prospection des carrières et les compétences améliorant l'employabilité. Des clients de l'aide sociale dont le plan d'intervention a été approuvé ont participé au programme qui vise à les aider à quitter la pauvreté pour un mode de subsistance durable. Le financement du programme Trade HERizons a pris fin le 31 mars 2015, et les possibilités de renouvellement sont limitées. Les membres du Conseil souhaitent que Trade HERizons soit pleinement financé de façon durable parce qu'il s'agit d'une première étape minimale si l'on veut accroître la participation des femmes dans les métiers et la technologie. En outre, des mesures d'encouragement et le recrutement aideront à augmenter le nombre de femmes qui s'inscrivent à des programmes tels que le programme d'apprentissage des métiers de l'Île, bien que le nombre continuera d'être limité tant qu'il sera difficile d'avoir accès à des services essentiels et à des mesures de soutien, notamment en ce qui concerne les services de garde, les soins pour les aînés et le transport.

### Exemple d'appuis accrus pour les femmes et les groupes sous-représentés visant l'acquisition de compétences dans des domaines de développement économique prioritaires (aérospatiale, technologie de l'information, biotechnologie) et/ou des domaines traditionnels (agriculture, pêche, tourisme)

**Non accomplie**

(2013 : Non accomplie)

➔ Les membres du Conseil perçoivent l'échec lamentable des quatre dernières années (et plus), en ce qui concerne l'intégration de l'analyse axée sur les sexes et la diversité à la planification du développement économique dans les secteurs traditionnels et émergents, comme une erreur inexcusable du gouvernement qui aura des effets néfastes sur le plan de la productivité, de la viabilité économique et du potentiel.

### Financement accru des programmes et des services qui contribuent à l'amélioration des niveaux de littératie et de numératie des adultes

**En cours**

(2013 : Non accomplie)

➔ Le gouvernement fédéral a abandonné ses responsabilités en ce qui concerne le soutien de la littératie et de la numératie pour les adultes, en coupant le financement de groupes d'alphabétisation tels que la PEI Literacy Alliance. D'une manière plus modeste, mais importante, la province s'efforce de réagir à ce déchargement de responsabilités et de définir son rôle dans le soutien des adultes ayant un niveau plus faible d'alphabétisme.

➔ La Division de l'éducation postsecondaire et permanente finance des programmes d'alphabétisation ainsi que des programmes de GED (General Education Development) et de formation d'appoint pour les apprenants non admissibles à l'AE, et Compétences Î.-P.-É. offre du financement aux apprenants adultes admissibles à l'AE de l'Île qui n'ont pas terminé leur 12<sup>e</sup> année, afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour obtenir un emploi intéressant à long terme. Les Services communautaires financent des places dans les programmes de GED, et les clients dont les plans d'intervention ont été approuvés ont suivi des cours en vue de l'obtention d'un GED, pendant qu'ils bénéficiaient de l'aide sociale. Il y a encore du travail à accomplir en vue d'éliminer les obstacles qui empêchent les gens d'avoir accès à ces programmes, notamment en ce qui concerne la garde d'enfants et l'augmentation du nombre de plans d'intervention approuvés, afin que les places disponibles dans ces programmes d'alphabétisation puissent être comblées.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Exemple de programmes et de services de Compétences Î.-P.-É. qui sont axés sur l'acquisition de compétences donnant accès à des emplois à long terme non saisonniers

En cours  
(2013 : En cours)

- ➔ Les effets négatifs du déchargement de responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui concerne les programmes et la fin des ententes sur le développement du marché du travail se font sentir sur le terrain, malgré les efforts déployés par la province. Le ministère de l'Innovation et des Études supérieures indique qu'il entend continuer à soutenir des programmes tels que Compétences Î.-P.-É., Formation Î.-P.-É., Î.-P.-É. au travail, Travail indépendant Î.-P.-É., Mentorat des diplômés, Expérience de travail Î.-P.-É. et la Subvention canadienne pour l'emploi, ainsi que des projets individuels soutenus au moyen du Fonds canadien pour l'emploi tels que Trade HERizons et Women's Project.

### Mesures visant la création d'un système de transport en commun à l'échelle provinciale afin d'accroître l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux services

Non accomplie  
(2013 : En cours)

- ➔ Charlottetown dispose toujours d'un système de transport en commun, et il existe un service limité entre Charlottetown et Summerside. Le gouvernement assure le financement de base des services de transport spécialisés pour les personnes handicapées, et leur a accordé des subventions ponctuelles supplémentaires en mars 2015. Toutefois, nous sommes encore très loin d'un service de transport en commun capable de servir l'ensemble de l'île.
- ➔ Un fait saillant : le programme d'aide sociale a modifié sa politique en matière de transport afin de permettre le remboursement des cartes d'abonnement d'autobus pour les clients ayant accès aux trajets du système de transport en commun de Charlottetown.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- ➔ Les membres du Conseil prévoient de bons résultats pour le projet de planificateur pour la fin des études secondaires et la transition du ministère de l'Éducation. L'objectif est d'offrir de meilleures perspectives d'avenir aux étudiants de l'Î.-P.-É. en leur fournissant les outils et les occasions qui leur permettront de prendre des décisions éclairées et de faire une transition fructueuse. Le Conseil sera à l'affût de preuves que cette planification de la transition propose et met en valeur tout un éventail de choix pour l'ensemble des étudiants (en plus de la voie des études postsecondaires) et que le programme encourage les étudiants à envisager des rôles non traditionnels pour leur sexe.
- ➔ Les membres du Conseil reconnaissent le rôle des bibliothèques publiques qui constituent une ressource à la disposition de l'ensemble des Insulaires. La bibliothèque publique du Centre de la Confédération et l'Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. collaborent en vue d'offrir un programme de tutorat bénévole d'ALA destiné à aider les nouveaux arrivants à apprendre l'anglais, et les bibliothèques organisent neuf cercles de conversation en anglais. Le Service des bibliothèques publiques est abonné à trois ressources en ligne destinées à aider toute personne intéressée à améliorer son anglais et propose des ressources en ALA à tous les usagers des bibliothèques publiques.
- ➔ Les membres du Conseil ont exprimé de l'espoir par rapport à l'initiative du premier ministre Wade MacLauchlan visant à inciter les Insulaires à participer à la création d'une nouvelle stratégie de croissance économique pour l'Île-du-Prince-Édouard. Le comité d'orientation économique, composé d'une femme et de deux hommes, fournira au premier ministre et aux membres du gouvernement des conseils judicieux ainsi que des analyses pertinentes concernant les tendances et les politiques en matière d'économie. Il est impérieux que ce processus intègre l'analyse axée sur les sexes et la diversité, et tienne compte des besoins des personnes handicapées.
- ➔ Pour tirer profit des investissements dans les programmes d'éducation et de formation des adultes, et de développement économique en général, les femmes et les groupes vulnérables continuent d'avoir besoin de services publics d'appoint, notamment en matière de transport en commun et de garderie, qui rendront l'éducation et la formation plus accessibles pour tout le monde.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- Les changements apportés par le gouvernement fédéral à des programmes essentiels de stabilisation du revenu tels que l'assurance-emploi touchent durement les Insulaires, les familles et les communautés. La province n'est pas en mesure de répondre à ces changements.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : AUCUN CHANGEMENT

(2013 : *Aucun changement*)

### Selon les groupes de discussion...

- « L'Î.-P.-É. perd de la main-d'œuvre qualifiée parce qu'on met trop de temps à reconnaître les diplômes et les titres de compétences obtenus dans d'autres pays. » Il n'est pas clairement précisé dans les rapports gouvernementaux quelles mesures d'aide sont offertes aux nouveaux arrivants au Canada en matière d'employabilité ou de formation.
- Une nouvelle arrivante au Canada estime que l'Î.-P.-É. présente un grand potentiel pour les travailleurs indépendants : « Selon mon expérience, toutes les immigrantes comme moi doivent démarrer elles-mêmes quelque chose. Si vous le voulez vraiment, c'est facile ici. L'endroit est petit. Il suffit de le faire soi-même. » D'autres participantes à un groupe de discussion ont mentionné que la nécessité de « faire soi-même » créait des obstacles invisibles pour les personnes moins indépendantes à cause d'engagements familiaux, de leur capacité ou d'autres problématiques.
- Les lacunes des infrastructures sociales et économiques affectent en premier les personnes ayant un handicap et autres groupes désavantagés : « Le système de transport actuel n'est absolument pas accessible aux personnes handicapées. Les plates-formes élévatrices ne fonctionnent pas; il n'y a pas de mesure d'adaptation pour les personnes ayant une déficience visuelle ou auditive; et l'horaire des autobus est incompréhensible pour le commun des mortels. Il n'existe absolument pas de norme de service et le matériel est mal adapté. »



« Trade HERizons » Photo : Angela Dowie Fine Lines Photography

Un participant à un groupe de discussion ayant un handicap a déclaré qu'une trop grande proportion des plaintes concernant les droits de la personne à l'Î.-P.-É. « visent la discrimination dans l'emploi fondée sur la capacité. C'est plutôt de la discrimination fondée sur l'incapacité ».

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

Les faibles gains acquis dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes ont été perdus au cours des deux dernières années, surtout en raison des compressions fédérales et des modifications aux politiques fédérales qui obligent les provinces comme l'Î.-P.-É. à faire des pieds et des mains pour combler les lacunes. Entretemps, les besoins des Insulaires adultes en matière d'éducation et de formation restent entiers pour les aider à décrocher de meilleurs emplois. Depuis huit ans, le gouvernement Ghiz a raté toutes les occasions d'intégrer l'analyse comparative des sexes et de la diversité à la planification du développement économique. Conséquemment, les Insulaires désavantagés, que ce soit en raison de leur sexe, leurs compétences, leur alphabétisme ou leurs titres de compétences acquis dans un autre pays, ont été laissés pour compte dans la planification du développement économique.

# Diversité et inclusion

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il aille chercher la participation de la population de plus en plus diversifiée de la province et qu'il prenne des mesures afin de faire participer les divers groupes et les personnes vulnérables de la province à la vie sociale, culturelle, économique et démocratique.*

DiverCité, Montague Photo : Craig Mackie, Association des nouveaux arrivants au Canada



## DOMAINES D'ACTIONS PRIORITAIRES

**Attention particulière accordée à l'inclusion sociale et à la participation démocratique dans le Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté dans le but de répondre aux besoins des groupes vulnérables** **Non accomplie (2013 : Non accomplie)**

- ➔ Même si le gouvernement affirme que le Plan d'action sociale continue d'être prioritaire pour le comité des politiques sociales (un sous-comité du Conseil des sous-ministres), rien n'indique avec certitude, dans les rapports, que les concepts d'« inclusion sociale » et de « participation démocratique » sont compris – à plus forte raison appliqués – dans le cadre d'une politique d'élimination de la pauvreté. L'accent mis sur l'inclusion sociale dans le discours du Trône de juin 2015 suscite de l'espoir pour l'avenir.

**Démonstration d'une consultation accrue des groupes minoritaires et sous-représentés afin de faire en sorte que les politiques et les lois tiennent compte de tous les Insulaires** **En cours (2013 : En cours)**

- ➔ Il semble évident que le gouvernement prend de plus en plus au sérieux son devoir de consulter les Premières nations. La politique provinciale de consultation des Premières nations de l'Î.-P.-É. est le mécanisme par lequel le gouvernement s'assure que les Premières nations sont consultées pour les questions pouvant avoir une incidence sur leurs droits ancestraux.
- ➔ Tous les ministères sont en mesure de préciser les moyens utilisés pour consulter et faire participer les groupes minoritaires, vulnérables ou sous-représentés, y compris les femmes, les Premières nations, les personnes ayant un handicap, les groupes minoritaires francophones, les défenseurs des droits des enfants pris en charge par la province, les nouveaux arrivants et les autres. Un moins grand nombre est capable d'indiquer de quelle façon la consultation influence et éclaire les politiques et la législation. Il semble encore que bien des ministères estiment qu'il est suffisant de consulter « l'ensemble des Insulaires » sans tenir compte de façon particulière des différences ou des obstacles. Un exemple consisterait à inviter « tous les Insulaires » à participer aux consultations prébudgétaires, organisées chaque année avant la présentation du budget.
- ➔ Le Conseil d'action pour les personnes handicapées est devenu un conseil *consultatif* sur les questions touchant les personnes handicapées en raison d'une action limitée. S'inspirant de la base, ce Conseil nous semble fournir des avis essentiels au Forum interministériel sur la politique en matière d'incapacité, mais de tels avis sont gaspillés s'ils ne sont pas suivis par des actions.

**Mesures visant la mise en place d'un ombudsman étant un agent indépendant de l'Assemblée législative et ayant pour mandat d'enquêter de façon indépendante sur les plaintes (et aussi d'assurer l'application d'un code de conduite pour les élus)** **Non accomplie (2013 : Non accomplie)**

- ➔ Aucune mesure n'a été prise en vue de la création d'un poste d'ombudsman. Le Conseil se réjouit que le premier ministre MacLauchlan ait nommé Shauna Sullivan-Curley, c.r., en tant que première commissaire à l'éthique et à l'intégrité de la province, en vue d'assurer le respect de normes élevées en matière d'intégrité et de conduite éthique dans l'ensemble du gouvernement et de la fonction publique. Toutefois, le mandat n'englobe pas les fonctions d'un ombudsman comme le souhaite le Conseil.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

### Financement accru pour les programmes d'emploi et de développement économique qui favorisent la participation au marché du travail des personnes ayant une incapacité

Non accomplie  
(2013 : En cours)

- ➔ Tous les ministères ont été invités à décrire leurs activités en ce qui concerne cette priorité. Beaucoup ont fait état d'initiatives visant à soutenir les personnes ayant un handicap physique dans leurs propres milieux de travail, mais peu de choses ont été faites à part cela. Nous sommes intéressés à en apprendre davantage sur le poste temporaire d'« agent de développement de l'employabilité » créé par le ministère des Services communautaires et des Aînés pour les services améliorés de gestion des dossiers d'emploi offerts aux bénéficiaires de l'aide pour les personnes handicapées. Nous souhaitons des mesures de soutien pour les personnes ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle.

### Modification des lois afin de limiter la prise de décision au nom d'autrui et de permettre l'aide à la prise de décision

En cours  
(2013 : En cours)

- ➔ Les membres du Conseil sont encouragés par le travail accompli par le gouvernement en collaboration avec des groupes communautaires en vue d'élaborer une loi relative à l'aide à la prise de décision pour l'Î.-P.-É., conformément à la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées. La législation proposée devrait prévoir des pouvoirs accrus pour la prise de décision, tout en protégeant les personnes vulnérables contre les abus potentiels, et doit s'harmoniser avec la législation applicable en matière de santé et de tutelle. Ces travaux ont été dirigés par le ministère des Services communautaires et des Aînés, par l'entremise de la directrice du Secrétariat interministériel aux affaires féminines (à titre de présidente du Forum interministériel sur la politique en matière d'incapacité).

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes

- ➔ Les membres du Conseil ont souligné certains faits saillants concernant les démarches relatives à la diversité au cours des deux dernières années. Les projets et les subventions d'Î.-P.-É. 2014 tenaient compte des femmes et de la diversité comme jamais auparavant. Les partenariats entre les organismes communautaires et les bibliothèques publiques montrent encore à quel point ces dernières favorisent l'échange d'information sur l'égalité et la diversité dans l'ensemble de l'Î.-P.-É., tant en anglais qu'en français. L'accent mis sur les droits de la personne par le programme GénieArts en 2014–2015 était aussi une bonne nouvelle.
- ➔ Le Conseil soutient que même les pas en apparence petits peuvent améliorer grandement les choses pour les divers groupes. La Division de la sécurité routière indique que le *Guide du conducteur* est désormais offert en quatre langues (anglais, français, arabe, mandarin – chinois simplifié); des renseignements sur le permis de conduire, l'immatriculation des véhicules et la sécurité routière sont maintenant fournis en sept langues sur le site Web de L'Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É.; il y a aussi une personne au sein du personnel de la Sécurité routière à Charlottetown qui parle le mandarin et reçoit la formation nécessaire pour faire passer les épreuves de conduite.
- ➔ Le Conseil se réjouit toujours que notre système d'éducation continue d'être un chef de file en matière de diversité et d'inclusion, en élaborant des documents curriculaires, des questions dans les évaluations communes provinciales et des illustrations graphiques qui tiennent compte de la question des sexes et de la diversité. Le Conseil aime aussi le fait que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance fasse partie d'un projet échelonné sur trois ans avec la Commission des droits de la personne de l'Î.-P.-É., dans le cadre duquel du matériel d'apprentissage est élaboré par des enseignants en formation de UPEI au cours de leur stage.
- ➔ Une entente tripartite Î.-P.-É.-Canada-Mi'kmaq sur les questions sociales, économiques, de santé, d'aide sociale et de justice constitue un outil important. Nous exhortons le gouvernement à consulter les Insulaires autochtones hors réserve, surtout les femmes, en ayant à l'esprit qu'elles peuvent parfois vivre en dehors de la réserve parce qu'elles souhaitent échapper à la violence.



## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- Une indication des lacunes au niveau de l'inclusion sociale est l'institutionnalisation des personnes ayant un handicap, notamment une déficience intellectuelle. Il faut offrir de meilleures options aux gens afin qu'ils puissent vivre où ils le souhaitent – et du soutien aux aidants naturels qui agissent avec amour, mais sont épuisés et découragés. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ne sont pas souvent consultées au sujet des questions qui leur tiennent à cœur et qui préoccupent l'ensemble des Insulaires, et elles ont pourtant beaucoup à offrir.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : LÉGÈRE AMÉLIORATION

(2013 : Légère amélioration)

### Suppléments

- ★ Le nouveau forum interministériel sur la politique en matière d'incapacité et la nouvelle grille d'évaluation axée sur les besoins des personnes handicapées sont des signes prometteurs en ce qui concerne la considération des personnes handicapées et la coordination de services dans l'ensemble des politiques et ministères du gouvernement.
- ★ La collaboration entre les Services à l'enfance et à la famille et la Mi'kmaq Confederacy of PEI dans le but d'élaborer un protocole relatif à la protection de l'enfance qui reconnaît les dommages historiques causés par le colonialisme, les pensionnats et la « rafle des années soixante » des enfants des Premières Nations est un pas dans la bonne direction et constitue une pratique exemplaire pour le Canada.

### Selon les groupes de discussion...

- « Ce sont les Insulaires qui doivent être éduqués, vous savez. Nous devons sensibiliser les Insulaires à la manière d'être accueillants. La plupart des nouveaux arrivants ont des cultures diverses et sont habitués à ce qu'on fasse preuve d'ouverture face à la diversité. Les Insulaires commencent tout juste à comprendre les nombreux avantages d'avoir des immigrants qui s'installent ici. »
- « Personne ne veut embaucher quelqu'un en fauteuil roulant. Ça fait des années que je cherche du travail. Les employeurs croient qu'une personne qui a un handicap entraînera beaucoup de dépenses supplémentaires et qu'elle ne sera pas un bon employé. Il y a encore bien du travail à faire pour que les employeurs comprennent. »
- « Soixante-cinq pour cent des ménages qui perçoivent de l'aide sociale sont dirigés par une personne ayant un handicap. L'aide sociale est un programme de subvention destiné principalement aux personnes ayant un handicap. C'est la raison pour laquelle on tolère un tel niveau de médiocrité, parce que ces personnes sont tellement démunies et qu'elles n'ont pas de poids politique. »

« L'Île est un endroit où il est plus difficile de s'intégrer. Les gens sont plus repliés sur eux-mêmes et ne sont pas tellement ouverts aux nouveaux arrivants. Mais les choses s'améliorent, et la porte s'ouvre. Nous observons une plus grande diversité de gens et de cultures. La tendance est perceptible. On commence à accepter l'idée que la diversité est une bonne chose. »

– Participant à un groupe de discussion

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**Il se passe beaucoup de choses à l'Île du Prince Édouard quant à la diversité. Dans son ensemble, le travail est impressionnant. Toutefois, les défis sont plus grands pour traduire la diversité en termes d'inclusion. Il reste aussi des défis pour reconnaître et aborder le point où la diversité et les sexes interagissent pour créer plusieurs inconvénients. Les différences entre les sexes, les différences en matière de capacités, et les différences linguistiques, culturelles et raciales continuent d'avoir des effets dans le monde réel sur les revenus, les possibilités, le sentiment d'appartenance et autres.**

## Situation économique des femmes

*Nous attendons du gouvernement provincial qu'il place au cœur de ses priorités l'amélioration de la santé, de la dignité et du bien-être des Insulaires qui doivent vivre avec un revenu insuffisant. Un revenu insuffisant est un revenu qui ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins de base dans la santé et la dignité et de faire face aux urgences. Nous demandons instamment au gouvernement de consulter les organismes communautaires et les Insulaires ayant un faible revenu et de collaborer avec eux dans la mise en œuvre du Plan d'action sociale pour la réduire la pauvreté.*

Time for Change  
Photo : Gina Younker



### DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

#### Taux d'aide sociale accru qui permet aux individus et aux familles d'atteindre le seuil de la pauvreté

**En cours**  
(2013 : Non accomplie)

- Le Conseil reconnaît que les taux d'aide sociale ont connu des hausses au niveau de certains aspects entre 2013 et 2015. Par exemple, le taux des allocations alimentaires a été augmenté à plusieurs reprises, en vertu d'un plan quinquennal visant à améliorer les taux pour l'ensemble des clients. Toutefois, les hausses des allocations alimentaires sur cinq ans porteront les taux pour tous les types de ménages à un niveau correspondant à seulement 70 % du coût fondé sur la recherche d'un panier d'aliments sains, et le taux sera ensuite indexé à ce niveau insuffisant. Le Conseil a indiqué clairement qu'un niveau inférieur à 100 % du coût d'un panier d'aliments sains est inacceptable. D'autres hausses de taux sont mentionnées à la page suivante.
- Un programme d'aide sociale dont les taux ne permettent pas aux bénéficiaires de satisfaire leurs besoins élémentaires, soit un logement sûr, des aliments sains et un confort de base, constitue un moyen très coûteux de maintenir les gens dans la pauvreté.

#### Financement accru pour les logements abordables, accessibles et adéquats, ainsi que pour leur construction, y compris les logements qui conviennent aux personnes âgées et améliorent l'accès à des logements abordables pour les personnes seules et les personnes sans jeunes enfants

**En cours**  
(2013 : En cours)

- La province continue de faire de grands efforts pour soutenir le logement abordable en l'absence d'un soutien convenable de la part du gouvernement fédéral. La province est toujours le plus important locateur de l'Î.-P.-É., avec 463 logements familiaux et 1 124 logements pour personnes âgées situés dans des communautés réparties dans l'ensemble de l'île. Une analyse plus poussée est présentée à la page suivante.
- Les personnes à faible revenu – notamment les locataires et les personnes ayant un handicap – continuent de dire qu'il y a une crise de l'accès aux logements abordables, accessibles et adéquats. Trop de gens vivent dans des logements coûteux et non sécuritaires, où les conditions sont malsaines.

#### Exemple de politiques qui contribuent à la sécurité alimentaire, en particulier pour les groupes vulnérables (comme les personnes âgées, les gens ayant un revenu fixe, les personnes ayant une incapacité, les parents seuls et les nouveaux arrivants)

**Non accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

- Bien que le gouvernement ait montré une compréhension de plus en plus grande de l'enjeu de la sécurité alimentaire au cours des deux dernières années, c'est pour une triste raison : les recherches effectuées par Valerie Tarasuk qui indiquent qu'un cinquième à un quart des enfants de l'île vivent dans un ménage où l'on s'inquiète de ne pas avoir assez à manger. C'est trop d'enfants – et d'adultes – qui ont faim.
- Les programmes et les politiques en matière de sécurité alimentaire pour les enfants comprennent les programmes de petits déjeuners offerts dans 54 écoles et établissements d'éducation alternative. Le gouvernement a accordé 100 000 \$ en financement chaque année, et environ 6 000 élèves ont bénéficié d'une aide alimentaire. Les programmes de petits déjeuners sont accessibles à tous et non stigmatisants, ce qui est une bonne chose, mais ils sont répartis de façon inégale dans les écoles de l'île et reposent grandement sur les dons et la contribution de bénévoles, un apport difficile à maintenir dans les communautés plus démunies.

## DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES

**Consultation et collaboration suffisantes avec les individus et les organismes communautaires dans le cadre du Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté, et établissement d'objectifs et d'échéances**

**Non accomplie**  
(2013 : Non accomplie)

➔ Durant la planification de la hausse des taux des allocations alimentaires de l'aide sociale, le personnel des Services communautaires a consulté des intervenants et des organismes communautaires dans le cadre de rencontres en petits groupes, puis d'une rencontre en plus grand groupe. La consultation en plus grand groupe a été organisée par des groupes communautaires et a donné d'excellents résultats; toutefois, seulement une recommandation faite dans le cadre de cette consultation a été incluse dans la proposition visant l'augmentation des taux des allocations alimentaires, soit la consultation permanente des groupes communautaires par l'entremise d'un groupe de travail. Les consultations n'ont pas eu d'incidence sur le résultat, et les hausses des taux des allocations alimentaires consenties ont été beaucoup trop faibles pour permettre aux gens d'acheter des aliments sains.

**Amélioration des normes d'emploi (y compris le salaire minimum) pour les travailleurs non syndiqués**

**En cours**  
(2013 : En cours)

➔ Le salaire minimum a augmenté de façon progressive et atteindra 10,50 \$/heure en juillet 2015. Travailler 40 heures par semaine à 10,50 \$/heure pendant 52 semaines donnerait un salaire annuel de 21 840 \$ avant impôts ou environ 18 850 \$ après impôts. C'est proche de la mesure du panier de consommation pour un ménage d'une personne, mais c'est insuffisant pour subvenir aux besoins de plus d'une personne. De plus, la majorité des gens qui travaillent au salaire minimum n'obtiennent pas des semaines de 40 heures l'année durant. Les travailleurs non syndiqués ont encore besoin que leurs conditions salariales et de travail soient améliorées et encadrées par des normes d'emploi.

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

- ➔ En février 2015, des chiffres ont révélé une sous-utilisation, de l'ordre de plusieurs millions de dollars, des fonds destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale, aux subventions pour la garde d'enfants et aux mesures de soutien pour les enfants pris en charge par la province. Le gouvernement affirme qu'aucune demande provenant de personnes admissibles à de l'aide n'a été refusée, ce qui pousse les membres du Conseil à s'interroger sérieusement sur les exigences de qualification et les critères d'admissibilité. Que se passe-t-il au niveau de l'admissibilité? Pourquoi les fonds destinés aux personnes vulnérables ne leur parviennent-ils pas? Les membres du Conseil et les membres de la communauté à l'échelle de l'Î.-P.-É. sont consternés par le fait que des millions de dollars destinés aux Insulaires vulnérables n'ont pas été utilisés au cours des deux dernières années, alors que des enfants ont faim, que des mères sautent des repas afin de nourrir leurs enfants, que des gens vivent dans des logements non sécuritaires et que la pression sur les banques alimentaires s'accroît sans cesse. Que dire de plus. Espérons qu'un nouveau plan stratégique pour les Services communautaires permettra d'assurer une meilleure surveillance de l'utilisation des fonds.
- ➔ L'augmentation de 3 % du taux pour le logement en 2013 est un autre exemple de hausse des taux de l'aide sociale. En janvier 2014, le gouvernement a instauré une structure tarifaire améliorée pour les familles associées qui offrent des services communautaires en établissement aux personnes ayant un handicap. Le gouvernement a également augmenté les tarifs consentis aux dentistes en pratique privée pour les services dentaires offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale. En avril 2015, l'allocation de confort personnel pour les bénéficiaires de l'aide sociale est passée de 53 \$ à 71 \$ par mois. Il s'agit de mesures positives, tant que les gens y sont admissibles.
- ➔ Afin de soutenir le logement abordable, de nouveaux programmes pour la rénovation de logements disposent de 1,3 million de dollars par année pouvant être attribués sous forme de prêts-subventions aux familles à revenu faible ou modeste. À chaque année couverte par le présent rapport, le Service de logement du ministère des Services communautaires et des Aînés a ajouté 20 nouveaux suppléments de loyer (soit un total de 40) qui permettent aux aînés, aux familles et aux personnes ayant un handicap de l'île d'habiter un logement privé, tout en payant un loyer équivalant à 25 % de leur revenu, comme s'il s'agissait d'un logement appartenant au gouvernement. C'est une heureuse initiative qui doit maintenant faire l'objet d'une évaluation afin de s'assurer qu'elle n'entraîne pas une hausse des loyers.

# Situation économique des femmes

## AUTRES CONSIDÉRATIONS

### Grandes lignes, *continue*

- Les personnes ayant un handicap physique, une déficience intellectuelle ou un handicap invisible ainsi que celles atteintes d'un problème de santé mentale racontent des histoires bouleversantes concernant des logements inadéquats ou inaccessibles. On fait notamment état d'une tendance à institutionnaliser les gens qui, avec un soutien approprié, pourraient mener une vie active dans la communauté.

## ÉVALUATION D'AUTRES CONSIDÉRATIONS : AUCUN CHANGEMENT

(2013 : *Aucun changement*)

### Selon les groupes de discussion...

- Au sujet d'histoires d'incendies provoqués par la combustion de matériaux dangereux, une participante à un groupe de discussion a déclaré : « Les gens *meurent* de la pauvreté dans cette province. Nous avons des exemples réels de gens qui sont morts parce qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes pour vivre. » L'urgence d'un refuge pour les femmes sans-abris est ressortie comme une importante priorité.
- De commenter une participante à un groupe de discussion : « Il existe un tel sentiment de honte par rapport à la pauvreté à l'Î.-P.-É. – nous jetons le blâme sur les pauvres. Or, la pauvreté n'est pas un choix. » Une autre a ajouté : « Un revenu de base garanti aiderait beaucoup. » Une autre encore a déclaré : « Entendre les quatre chefs s'engager à explorer la possibilité d'un revenu de base garanti avant les élections a été réellement significatif pour moi. Un revenu suffisant est un droit, pas un luxe. »
- Une participante ayant un faible revenu a indiqué : « L'accès aux programmes est devenu beaucoup plus difficile au cours des deux dernières années. Aucun effort n'est fait désormais (par les fonctionnaires) pour répondre aux besoins des gens en adaptant les paramètres et en se servant de son jugement. C'est complètement hors de question. Ils ne travaillent certainement pas avec leur cœur non plus. »



« Personne aux services financiers n'est en mesure d'enseigner aux gens à faible revenu comment faire un budget avec les sommes qui leur sont versées, tout

simplement parce que ce n'est pas possible. J'aimerais mettre au défi le personnel responsable de l'aide financière d'établir un budget type afin qu'on puisse l'étudier... Entre vous et moi, c'est absolument impossible. »

– Participant à un groupe de discussion

## RÉSUMÉ PAR CATÉGORIE

**Le Conseil consultatif a été frustré et découragé par le défaut du gouvernement d'aborder la souffrance et l'appauvrissement. L'établissement d'un taux maximal pour les aliments qui couvre seulement 70 % des besoins alimentaires de base mène à la faim et à une profonde insécurité alimentaire chez les ménages bénéficiaires de l'aide sociale. Cette mesure témoigne bien de l'échec du Plan d'action sociale pour réduire la pauvreté. Il est inadmissible qu'on ait omis, pendant deux ans, de dépenser des millions de dollars provenant des budgets de l'aide sociale durement acquis plutôt que de les utiliser pour répondre aux besoins des gens vulnérables. Il est temps d'établir une stratégie de réduction de la pauvreté appropriée à la suite d'une consultation communautaire et de l'examen approfondi d'un revenu minimum garanti.**

# Notes relatives au processus

## Un processus de collaboration équitable

- Le Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. a établi des actions prioritaires et approuvé un modèle pour les fiches de rendement sur l'égalité des femmes 2013 et 2015 en juillet 2012. Il a distribué le modèle proposé, le calendrier et les critères d'évaluation à tous les ministères.
- Chaque ministère a rempli un questionnaire au sujet des mesures qu'il avait déjà prises pour soutenir l'égalité des femmes et la diversité.
- Tous les membres du Conseil ont examiné l'information obtenue grâce aux ministères et aux recherches du Conseil, et ont fait connaître leur propre évaluation au moyen d'un sondage.
- À l'aide des résultats du sondage, les membres du Conseil se sont entendus sur des évaluations provisoires dans chaque secteur prioritaire, lors d'ateliers de coopération fondés sur le consensus. Les membres ont aussi donné des orientations pour l'analyse appuyant les évaluations.
- Le personnel du Conseil a dirigé des groupes de discussion et des consultations formés surtout de femmes qui ne sont pas bien représentées par des organismes communautaires que le Conseil consulte habituellement pour la fiche de rendement.
- Le personnel du Conseil a communiqué les cibles provisoires et l'analyse à des représentants du gouvernement pour obtenir des corrections, des mises à jour et d'autres types de suggestions.
- Les membres et le personnel du Conseil ont communiqué les cibles provisoires et l'analyse à des membres experts de la collectivité et à des organismes communautaires pour obtenir des corrections, des mises à jour et d'autres types de suggestions.
- Les membres du Conseil ont apporté les changements qu'ils croyaient nécessaires en ce qui avait trait aux cibles et à l'analyse, en tenant compte de la rétroaction et de la nouvelle information fournies par le gouvernement et la collectivité.
- Le personnel du Conseil a mis la touche finale à la fiche de rendement sur l'égalité et l'a publiée.

## À propos des groupes de discussion

- Trois groupes de discussion ont été incorporés à ce rapport. Un groupe de discussion était formé de femmes et d'hommes handicapés. Un autre groupe était composé de nouvelles arrivées au Canada. Le Cercle des présidentes qui constitue une consultation annuelle des anciennes présidentes du Conseil consultatif sur la situation de la femme, a servi de groupe de discussion supplémentaire pour la Fiche de rendement sur l'égalité des femmes.
- Globalement, les groupes de discussion ont réuni 24 femmes et 6 hommes, des jeunes aux personnes âgées. Les participants provenaient de collectivités urbaines, suburbaines et rurales.
- Au sein des groupes de discussion, au moins un participant se considérait comme une personne ayant déjà vécu sur le plan personnel, familial et/ou professionnel de première ligne une expérience liée à la violence, à des mauvais traitements, à une séparation ou un divorce, à un handicap, à une maladie mentale, à la toxicomanie, au besoin d'accéder à un avortement, à d'autres sortes de besoins en matière de santé, à la pauvreté, au chômage, à un logement dangereux, à l'insécurité alimentaire, aux responsabilités de prestation de soins, au racisme, à la discrimination fondée sur la capacité physique, et/ou à de la discrimination fondée sur le sexe.
- On n'a pas demandé aux participants des groupes de discussion d'indiquer leur sexe, leur âge, leurs compétences, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ni aucun autre repère de diversité.





## Remerciements

Les membres et le personnel du Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É. remercient les nombreux groupes communautaires et gouvernementaux qui ont fourni de l'information pour le présent rapport. Merci aussi à ceux qui ont revu les versions préliminaires, en tout ou en partie, qui ont apporté des corrections, et qui ont fourni des commentaires, des idées et des analyses pendant la préparation de cette fiche de rendement sur l'égalité des femmes. Nous tenons particulièrement à souligner le temps consacré bénévolement par les groupes et les particuliers.

### Au sein du gouvernement :

- Représentants de tous les ministères du gouvernement, ainsi que des bureaux du Conseil exécutif, du Secrétariat interministériel aux affaires féminines et de la Commission de la fonction publique;
- Premier ministre, ministre responsable de la Situation de la femme, ainsi que tous les ministres et sous ministres du gouvernement.

### Au sein du secteur bénévole et des organismes communautaires :

Représentants d'organismes communautaires à qui l'on a demandé d'examiner des parties de l'ébauche de la fiche de rendement sur l'égalité des femmes. La plupart des groupes suivants ont fourni des commentaires :

PEI Aboriginal Women's Association	Centre d'information pour les femmes de Prince-Est (CIFPE)
Abortion Rights Network PEI	Services de prévention de la violence familiale
Actions Femmes Î.-P.-É.	Projet Justice Options for Women
ALERT	Mi'kmaq Family Resource Centre
Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î. P. É.	PEI People First
BORN-PEI	Réseau des femmes de l'Î.-P.-É.
PEI Coalition for Women in Government	PEI Coalition for Fair EI
Community Legal Information Association of PEI	AIDS PEI
Institut Cooper	PEI Literacy Alliance
Conseil des personnes handicapées de l'Î.-P.-É.	Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) de l'Î.-P.-É.	Groupe de travail pour un revenu décent de l'Î.-P.-É.
Association pour le développement de la petite enfance	PEI Food Security Network

### Merci...

- Aux femmes et aux hommes de la collectivité qui ont été consultés par des membres du Conseil consultatif pour obtenir leurs commentaires et leurs points de vue.
- Aux femmes et aux hommes qui ont communiqué avec le Conseil consultatif sur la situation de la femme pour faire part de leurs expériences et aider à cerner les lacunes dans les politiques, les services et la législation qui influent sur leur vie.
- Aux participants aux groupes de discussion dont l'analyse a complété celle du Conseil consultatif et a permis de fonder sur la réalité la fiche de rendement sur l'égalité des femmes.
- Au Service de traduction du gouvernement de l'Î.-P.-É.

**La présente fiche de rendement sur l'égalité des femmes est dédiée à la mémoire de notre présidente, Diane Kays, décédée subitement le 28 mars 2015, pendant la planification du présent rapport. Elle nous manque mais nous sentons sa présence dans ces pages.**





PRINCE EDWARD ISLAND  
Advisory Council on the Status of  
**WOMEN**

**Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Île-  
du-Prince-Édouard**

**(PEI Advisory Council on the Status of Women)**

Sherwood Business Centre (161, Rue St Peter's)

C.P. 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

(902) 368-4510

[info@peistatusofwomen.ca](mailto:info@peistatusofwomen.ca)

[www.gov.pe.ca/acsw](http://www.gov.pe.ca/acsw)

[peiacsw.wordpress.com](http://peiacsw.wordpress.com)

[facebook.com/peistatusofwomen](https://facebook.com/peistatusofwomen)

[vimeo.com/peistatusofwomen](https://vimeo.com/peistatusofwomen)

[@peiacsw](https://twitter.com/peiacsw) (Twitter)